N°43 - Bulletin Municipal 2019

Saint-Georges sur-Cher

> Pompiers 11 novembre 2018

Sommaire

Edito	P. 3
Vie Municipale	**P. 4 - 13**
Extension de la Zone d'activités	P. 4
Équipement structurant	P. 4
Voirie	P. 5
PLUi	P. 5
L'eau	P. 6
Nouvel Espace du Cher	P. 7
Environnement	P. 7-8
Élections - Centre de Secours	P. 9
CCVCC	P. 10 - 11
École, Enfance et Jeunesse	P. 12 - 15
Affaires Sociales	P. 16-17
Sentier d'interprétation	P. 17
Infos Diverses	**P. 18**
Tarifs Municipaux	**P. 19**
Commémoration du centenaire	**P. 22 - 26**
Les Américains dans la vallée du Cher	**P. 27 - 28**
Bibliothèque	**P. 29**
Vie Associative	**P. 30-39**
Manifestations 2019	**P. 40**

Jacques Paoletti et toute l'équipe municipale vous souhaitent une très bonne année et vous convient à la cérémonie des vœux qui se déroulera le vendredi 18 janvier 2019 à 19 h 00 à la Salle des Fêtes

PERMANENCES DES ÉLUS

Le Maire : tous les lundis et mercredis après-midi (à partir de 14 heures) ainsi que les samedis matin (de 9 heures à 11 heures), sur rendez-vous en contactant au préalable le secrétariat de la mairie.
Les Adjoints tiennent une permanence le samedi matin

Directeur de la publication : *Jacques Paoletti*
Documentation et rédaction : *Véronique Daluzeau et les membres de la commission*
Conception et réalisation : *L'Imprimerie Médi6 - Contres - 02 54 52 41 00*
Crédit photo : *Gérard Pivron - Georges Legret - Francis Mercier - Pierre Noirlhac*
MAIRIE
Téléphone : 02 54 32 30 19 - Fax : 02 54 32 64 42
E-mail : mairie.st.georges41@wanadoo.fr
Site : www.saint-georges-sur-cher.net

Edito

Chers habitants,

Alors que l'année 2018 vient de se terminer, mes premières pensées vont vers les personnes qui sont dans la peine, et celles et ceux dont la disparition nous a plongé dans le deuil et le chagrin.

Toutefois, nous devons continuer à avancer, en particulier pour construire, ensemble, l'avenir de Saint-Georges-sur-Cher, avec le souci permanent de mettre au centre de nos préoccupations, l'Humain.

2019 sera une année importante pour le développement de notre commune. Après une pause dans les investissements, après plusieurs mois, voire années, d'études, quatre projets d'envergure vont enfin se concrétiser. Ils vont permettre à Saint-Georges de consolider son attractivité et son dynamisme, en améliorant le service rendu auprès des usagers et des entreprises :

- Rénovation et agrandissement de notre Hall Sportif ;
- Raccordement du réseau d'assainissement à la station d'épuration du SIAAM ;
- Réfection du réseau principal d'adduction en eau potable ;
- Extension de notre zone d'activités par la Communauté de communes Val-de-Cher-Controis.

Plus de cinq millions d'euros seront ainsi investis pour améliorer les conditions de traitement de nos eaux usées, réduire les pertes en eau potable, permettre aux sportifs de profiter d'un équipement enfin adapté, assurer le développement économique et le maintien de l'emploi sur notre commune. Ceci témoigne de la santé financière de notre commune et vient récompenser notre gestion rigoureuse, qui n'est pas pour autant frileuse.

Bien sûr, de nombreux partenaires accompagneront financièrement ces opérations, et en premier lieu notre Communauté de communes qui va investir deux millions d'euros pour réaliser l'extension de la zone d'activités du Clos des Raimbaudières. Deux millions d'euros qui seront injectés dans l'économie locale, en direction des entreprises du territoire, pour assurer le maintien et le développement des activités économiques, endogènes pour la plupart. Je veux ici remercier les élus communautaires, et le Président de la Communauté, pour avoir soutenu ce projet important, pour la commune, et le territoire communautaire.

Nous sommes conscients évidemment que ces projets ne répondront pas à toutes les attentes, tant elles sont nombreuses, et néanmoins légitimes. Nous nous sommes attachés à prioriser les actions, en fonction de nos capacités financières, et du caractère urgent de chaque situation.

Presque cinq années maintenant que votre municipalité travaille, quotidiennement, pour vous rendre service et maintenir Saint-Georges-sur-Cher dans sa dynamique reconnue.

Cinq années, qui sont vite passées...

Il sera temps bientôt de tirer un bilan de notre action. Mais pour l'heure, nous avons encore beaucoup de travail à réaliser. Nous aurons ensuite l'occasion d'évoquer ensemble l'avenir.

Avec les élus du conseil et les agents municipaux, je vous souhaite la plus belle des années !

Le Maire
Jacques Paoletti

« La plus haute forme de vertu est la ferme détermination d'être utile. »

Marguerite Yourcenar

Pour répondre aux nouvelles obligations du règlement européen sur la protection des données personnelles, la commune a été contrainte de ne pas publier la rubrique État-Civil.

Pour les prochaines parutions, si vous souhaitez faire paraître la date d'une naissance, d'un mariage ou bien d'un décès, une autorisation de publication vous sera demandée.

Merci de votre compréhension
Le Maire,
Jacques Paoletti

Extension de la Zone d'activités Le Clos des Raimbaudieres. Enfin !

Après avoir réalisé un nombre record d'études complexes, longues et coûteuses (dossier de demande de dérogation environnementale, étude d'impact, Loi sur l'eau,…), nous sommes enfin en capacité d'amorcer les travaux d'aménagement de notre zone d'activités communautaire Le Clos des Raimbaudières.
La Communauté de communes Val-de-Cher-Controis, maître d'ouvrage du projet, a récemment lancé la consultation pour retenir les entreprises qui exécuteront les travaux à partir du mois de février 2019. Le montant prévisionnel des travaux est de deux millions d'euros HT.
Nous remercions la Communauté de communes pour son important investissement sur notre commune, preuve de son attachement au développement équilibré du territoire.
Plusieurs lots sont déjà réservés par des porteurs de projet locaux qui attendent, depuis longtemps, cette zone pour développer leurs activités.
L'emploi et le maintien des activités économiques est, plus que jamais, une priorité. Ce projet participe de cette ambition et permettra également la création de quelques emplois.

Équipements structurants - Rénovation et extension du hall sportif

Un autre chantier d'envergure se concrétisera en janvier 2019, celui de la rénovation et de l'extension du hall sportif municipal. Projet rendu nécessaire du fait de la vétusté de l'équipement, pourtant fortement utilisé par les associations communales, et notre école.

Nous avons perdu quelques mois dans l'avancement de ce dossier car les premières offres des entreprises, issues de la consultation, dépassaient de plus de 400 000 € le budget estimatif ! Ce qui n'était pas évidemment acceptable. Pour autant, après une longue phase de négociation, nous avons réussi, avec l'aide de notre architecte, Dominique Maes, à trouver un compromis convenable pour valider un projet, toujours qualitatif, à un montant de 1 250 000 €HT. Douze entreprises ont ainsi été retenues pour réaliser les travaux, et la plupart d'entre elles sont locales.

Le coût peut paraître important pour une simple rénovation. Il faut savoir que les opérations de rénovation sont plus coûteuses, en proportion, que les constructions neuves, du fait, d'une part de la main d'œuvre supplémentaire nécessaire à la déconstruction et d'autre part, du coût de traitement des déchets produits par cette déconstruction. Enfin, un chantier de rénovation est toujours techniquement plus complexe à conduire ; cela à un impact inévitable sur les coûts.

Cependant, le scénario de la rénovation a été choisi car il permet malgré tout de limiter les coûts du projet, en particulier pour les lots gros-œuvre et charpente (les fondations resteront ainsi que l'ossature en bois). Sur la base de notre projet, une opération neuve était estimée à près d'1,8 millions €HT, soit quasiment 500 000 €HT de plus. Et nous avons, comme vous avez pu le constater à la lecture de ce bulletin, aussi d'autres projets à réaliser, et à financer.

Voirie

Comme chaque année, plusieurs opérations d'entretien ont été effectuées sur la commune par l'équipe technique sous la direction de Yannick Thiélin, 1er adjoint :

- Remise en état d'une partie de la route des Couldraies
- Réfection complète du parking situé devant le centre de secours des pompiers
- Travaux de caniveaux sur la rue du Commerce
- Changement des assises des bancs sur les Places Bretonneau et de la Liberté

Des travaux d'embellissement sur les caveaux urnes et le jardin du souvenir, au cimetière, ont été également réalisés.
Cet été, nous avons renforcé l'équipe technique avec l'embauche d'un étudiant, Thomas, durant deux mois pour le nettoyage et le désherbage du bourg et des hameaux. Travail rendu très difficile compte tenu de la chaleur intense qui a régné tout l'été.

Budget fonctionnement : 40 017 €
Investissement : 66 458 €
soit un budget total voirie 2018 : 106 475 €

PLUI - Suite et fin en 2019

Nous arrivons à l'étape finale de transformation de notre Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Ce POS avait été approuvé le 15 juin 1990 puis révisé en 2007 ; il aura donc vécu douze ans.

Notre bureau d'étude URBAN'ism et le comité de pilotage ont successivement réalisé, puis présenté à la population, le diagnostic de notre territoire, le Plan d'Aménagement et Développement Durable (PADD), le plan de zonage de chaque commune et écrit le règlement de notre futur PLUi. Actuellement nous en sommes aux dernières discussions avec les Personnes Publiques Associées (PPA), c'est-à-dire la Direction Départementale des Territoires (DDT), la chambre d'agriculture, la chambre de commerce et d'industrie, l'INAO (organisme qui gère les appellations d'origines pour les vignes) avant la présentation de ces documents aux populations. Une dernière enquête publique formalisera enfin cette longue démarche.

En fin d'année 2019, le POS actuel sera définitivement remplacé par le PLUi, qui deviendra opposable et règlementera toutes les opérations d'urbanisme.

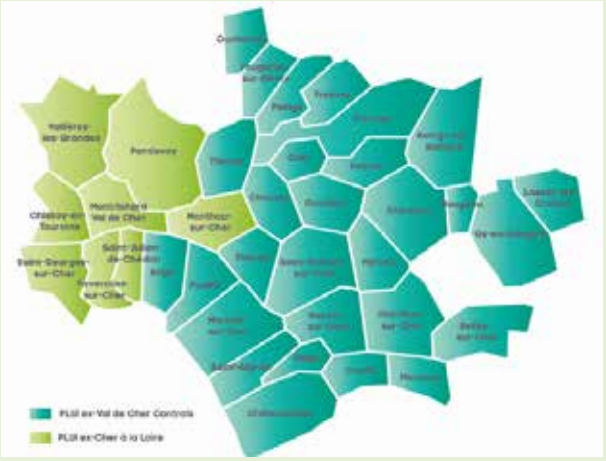

Remplacement de la canalisation d'eau du centre bourg au château d'eau

Les nombreuses perturbations subies trop fréquemment, en particulier sur le réseau d'adduction principale (rue Gilbert Michel, rue de la Liberté, rue du Commerce…), nous ont naturellement conduits à réfléchir à la mise en place d'actions correctives pour réduire les fuites d'eau potable, améliorer la qualité du service de distribution que nous vous devons, et optimiser les dépenses de fonctionnement.

Ainsi, il est projeté, avant la fin du premier semestre 2019, de remplacer la canalisation vétuste en amiante ciment par une nouvelle canalisation en fonte, bien plus durable.
Pour avancer dans ce dossier, la municipalité a retenu un maître d'œuvre, le bureau d'études ARCAMZO qui nous accompagnera dans la définition des travaux à réaliser.

Ainsi, les premières études ont commencé, avec un relevé topographique du réseau actuel. Enfin, les dossiers de demande de subvention seront prochainement réalisés, en espérant des retours positifs car l'investissement est conséquent, près de 1 000 000 €HT.

Samedi 16 mars 2019 de 9h00 à 12h00

(Rendez-vous près de l'ancien camping)

Comme chaque année, nous vous proposons de nous retrouver pour une matinée de nettoyage sur les bords du Cher. Les habitués le savent, cette matinée utile est particulièrement conviviale. Les attelages de St Julien et le SMIEEOM nous accompagneront pour aider au transport et à l'évacuation des déchets, ainsi que pour la fourniture des équipements (sacs poubelle, gants...)
Un casse-croûte sera proposé en fin de matinée.

Raccordement du réseau d'assainissement à la station d'épuration du SIAAM

Les travaux de raccordement de notre réseau d'assainissement à la station d'épuration du SIAAM débuteront au mois de février 2019.
Quatre entreprises ont été retenues pour réaliser ces travaux : AQUALIA pour les réseaux et la traversée du Cher, HABERT pour les postes de refoulement, VIDEO INJECTION pour la rénovation des conduites par gainage et SOA pour le contrôle de l'étanchéité.

L'entreprise AQUALIA doit installer sur chaque branchement un tabouret sur le domaine public. Pour ce faire, ses équipes devront éventuellement accéder sur la propriété de certains habitants du Port afin de réaliser ces travaux. **Pour toutes informations sur l'avancement du chantier ou l'accessibilité des riverains, vous pourrez prendre contact à partir du lundi 28 janvier 2019 avec M. Pasquet 06.73.30.46.86 (chef d'Equipes AQUALIA).**

Ce projet, d'un coût de 1 030 000 €HT, va nous permettre d'assurer convenablement le traitement des effluents produits par la population de Saint-Georges-sur-Cher. En effet, notre station actuelle, devenue vétuste, soumise à des dégradations fréquentes, sous-dimensionnée, ne nous permettait pas d'imaginer en l'état actuel d'autres extensions du réseau d'assainissement. Le raccordement à la station d'épuration du SIAAM nous ouvre, à moyen terme, cette possibilité. Et dans l'intervalle, nous espérons pouvoir adhérer au SIAAM au 1er janvier 2020 afin de rejoindre une structure techniquement solide.

Comme vous le savez, nous avons souhaité profiter de ce raccordement pour améliorer la situation de l'assainissement au Hameau du Port. Hélas, nous ne pourrons pas, pour des raisons techniques et économiques, procéder à la rénovation de tous les branchements. Une réunion publique réalisée à la fin du mois de Novembre, en présence du maître d'œuvre et des entreprises, a permis d'expliquer la situation aux habitants du Port, venus nombreux. Malgré quelques incompréhensions et mécontentements, parfaitement légitimes, cette réunion d'information a permis d'expliquer les contraintes d'un chantier techniquement complexe. Nous remercions les habitants pour la qualité des échanges. Nous tenterons de les accompagner autant que faire se peut dans leur projet de rénovation de leur assainissement individuel, qui est, pour rappel, une compétence de la Communauté de communes.

Le Nouvel Espace du Cher, pour mieux gérer nos rivières

Depuis le 1er janvier 2018, les Communautés de communes et Métropoles sont directement compétentes en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI). Pour rationaliser et améliorer la gestion des rivières sur le Cher aval et ses affluents, quatre Communautés se sont réunies au sein du Nouvel Espace du Cher (NEC) : Communauté de communes Val-de-Cher-Controis, Communauté de communes Bléré-Val-de-Cher, Communauté de communes Touraine-Est-Vallées et la Métropole de Tours-Val-de-Loire.
Le NEC agit sur un vaste périmètre (cf. carte) de 861 km², qui correspond au bassin versant du Cher aval, de Saint-Aignan jusqu'à la confluence avec la Loire, ainsi que tous les affluents qui s'y jettent, soit près de 722 km de cours d'eau.

Les membres fondateurs du NEC lui ont donné deux missions prioritaires :
- La préservation, l'entretien, la restauration du fonctionnement des milieux aquatiques, en vue de préserver ou restaurer le bon état des eaux.
- La valorisation et la promotion du patrimoine fluvial et lié à l'eau, participant aux politiques de développement touristique des territoires concernés.

Le Nouvel Espace du Cher agit dès maintenant pour ces deux missions, mais n'est pas chargé de toutes les actions. Par exemple, le NEC n'est pas responsable de la prévention des inondations (chaque membre a conservé cette compétence), ni de l'entretien courant des rivières du domaine privé (qui reste à la charge de chaque propriétaire).

Des actions et des projets

Le NEC poursuivra les actions déjà engagées, notamment par les six syndicats intercommunaux dissous.
Ainsi, la gestion des dix barrages à aiguilles sur le Cher et du barrage de Saint-Aignan est de sa totale responsabilité. Des travaux sur les milieux ont déjà été réalisés : arrachages de Jussie, restauration de la morphologie du Petit Cher…
L'année 2019 sera celle de la montée en puissance.
Ainsi, le NEC va mettre en œuvre les contrats de financement pour la restauration de la continuité écologique sur le Cher, pour les premiers travaux sur les affluents, et pour les études sur les secteurs mal connus.
Des actions fortes contre les espèces exotiques envahissantes, dont la Jussie, seront conduites.
Enfin, la volonté des élus du NEC de maintenir et de consolider l'activité nautique sur le Cher se concrétisera par, notamment, le changement des portes d'écluses en fin de vie.
Par toutes ces actions, les élus du NEC veulent contribuer à l'attractivité et au développement de la Vallée du Cher.

NEC - Nouvel Espace du Cher - 39, rue Gambetta
37150 Bléré - 02.47.30.81.08

Environnement

Pluviométrie de St Georges sur Cher - 2017 et 2018

	2017		2018	
	Pluie	Sous Total	Pluie	Sous Total
Janvier	22	22	120	120
Février	38	60	56	176
Mars	57	117	57	233
Avril	2	119	61	294
Mai	99	218	38	332
Juin	90	308	61	393
Juillet	36	344	47	448
Août	23	367	20	460
Septembre	47	414	12	472
Octobre	22	436	38	510

Le tableau ci-dessus vous indique, mois après mois, l'évolution de la pluviométrie ; pour essayer de comprendre la période dite « de canicule été 2018 et sécheresse », nous arrêtons les totaux à fin octobre 2017 et 2018
Ainsi, il est tombé à fin octobre 2017 : 436 mm,
et à fin octobre 2018 : 510 mm

Ce qui veut dire, plus d'intempéries cette année (+74 mm) ; pas de sécheresse l'an dernier, curieux, non ?

L'année 2017 a été favorisée pour les cultures, les pâturages, les pelouses, par deux gros mois, mai et juin, porteurs d'eau : 189 mm contre 99 mm cette année.
De plus, 2017 n'a pas eu, et loin de là, à supporter notre canicule estivale, qui a avalé allègrement notre légère avance pluviale.

Voilà pourquoi, il peut tomber de l'eau et notre pauvre terre, s'assécher quand même.

Nous avons eu une belle arrière-saison : tant mieux.
Zut, Novembre arrive, froid et pluie.
On a eu trop chaud : on a froid ; on n'est jamais contents !

Joseph Deschamps

Environnement

Règlement apiculture :

Si vous disposez d'une ou plusieurs ruches, qu'elles soient ou non sur la commune, il est obligatoire de les déclarer chaque année, ainsi que leurs emplacements.
Un site internet du ministère de l'agriculture permet de saisir sa déclaration en ligne : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr. Si vous disposez déjà d'un numéro d'apiculteur (NAPI) il vous sera demandé. Dans le cas où vous vous déclarez pour la première fois un numéro d'apiculteur vous sera immédiatement attribué lors de votre déclaration.
La déclaration des ruches et ruchers doit se faire au moins une fois entre le 1er septembre et le 31 décembre de l'année. Par contre, il est possible de se déclarer plusieurs fois dans l'année si besoin.

Nous rappelons aussi l'importance de veiller à la bonne santé de nos abeilles.
Les associations suivantes, GDS Centre et GDS 41 sont là pour vous accompagner dans la gestion sanitaire de vos abeilles ainsi que pour les démarches de déclaration (si vous n'avez par internet).

Coordonnées :
GDS Centre :
4, rue Robert Mallet Stevens, - 36018 Chateauroux
02.54.08.13.80 - contact@gdscentre.fr
GDS 41
18-20 rue Paul Berthereau CS 81803, 41018 Blois Cedex
02.54.57.21.88 – gds41@reseaugds.com »

Fleurissement de la commune

Notre commune ne concourt pas au jury départemental d'attribution du label Villes et Villages Fleuris organisé par le CAUE du Loir-et-Cher. En effet, les critères d'attribution obligeraient à un fleurissement dont nous rêvons certes tous pour notre commune, mais que la maîtrise de nos effectifs et coûts ne peut permettre. Alors, pour mettre en valeur notre environnement communal sans alourdir la charge communale, nous comptons sur Sébastien notre agent technique et ses collègues qui prennent soin de nos massifs, mais aussi et surtout sur nos habitants !

Comme chaque année, la commune récompense donc les efforts faits par certains pour contribuer à la mise en valeur du paysage de Saint-Georges. Nul besoin de se ruiner en achat de plantes et fleurs, ce qui est pris en compte est la « touche » générale de gaîté apportée et qui sera vue par quiconque traversant notre commune.
Les diplômes seront remis lors de la cérémonie des vœux le 18 janvier 2019. Quelques jardiniers émérites contribuent particulièrement à la mise en valeur de Saint-Georges et sont régulièrement récompensés. Cette année toutefois, le jury 2018, a souhaité accorder une attention particulière à toutes les idées nouvelles et originales « visibles » depuis la rue qui contribuent au « bien vivre » et à embellir Saint-Georges.

Un projet pour améliorer votre habitation ? le CAUE 41 peut vous aider

Vous vous interrogez sur un projet d'aménagement, de rénovation, d'agrandissement ou de construction de bâtiments ou de jardins ? Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et Environnement du Loir-et-Cher (CAUE 41) a pour mission fondatrice, le conseil gratuit aux particuliers. Ainsi, le rôle de ses conseillers (architectes, paysagistes) est de replacer la question initiale de l'usager dans le cadre plus large du paysage de notre territoire, tout en prenant en compte les questions énergétiques, environnementales ou techniques. Les conseils du CAUE peuvent être donnés en collaboration avec d'autres structures (ADIL-EIE) et permettre de bénéficier d'aides de financement pouvant alléger le coût d'un projet.

CAUE Loir-et-Cher
34 avenue Maunoury 41000 Blois
Tel. 02 54 51 56 50
http://www.caue41.fr

Horaires d'hiver : du 1er octobre au 31 mars :

Mardi : fermé
Mercredi : 10h - 12h / 14h - 17h
Jeudi : fermé le matin / 14h - 17h
Vendredi : 10h - 12h / 14h - 17h
Samedi : 10h - 12h / 14h - 17h

Ces horaires sont valables sur les quatre déchèteries de Billy, Contres, Noyers-sur-Cher et Montrichard.

SMIEEOM Val de Cher
22 rue de Gâtines 41110 Seigy
02 54 75 76 66
sieeomvaldecher@wanadoo.fr
www.smieeom.fr

Elections européennes - 26 mai 2019

Les prochaines élections européennes auront lieu dans les 27 États membres de l'Union européenne (UE) entre le 23 et le 26 mai 2019. **En France, elles auront lieu le dimanche 26 mai 2019.**
Les députés européens sont élus au suffrage universel direct depuis 1979.

Qui élit-on ?
Les élections européennes permettent d'élire les députés qui siègeront au Parlement européen. En 2019, 705 eurodéputés seront élus en Europe, un nombre réduit par rapport aux 751 sièges à pourvoir en 2014. En effet, avec l'entrée en vigueur du Brexit en mars 2019, il n'y aura plus de députés britanniques. L'Union européenne a profité de l'occasion pour rééquilibrer la composition du Parlement européen et allouer des sièges supplémentaires à huit Etats membres, qui étaient sous-représentés démographiquement. C'est le cas de la France, qui sera représentée par 79 députés, soit 5 de plus que pour la législature 2014-2019.

Comment fonctionnent les élections ?
Les élections ont lieu tous les cinq ans, à la même période, dans l'ensemble des pays membres de l'UE. Chaque pays se voit attribuer un nombre de sièges en fonction de sa population. Il doit ensuite conduire le scrutin sur son territoire et nécessairement à la proportionnelle.
En 2019, en France, le vote se tiendra donc le dimanche 26 mai 2019. A cet égard, le gouvernement a introduit un changement important : le pays ne sera plus découpé en huit circonscriptions régionales comme entre 2003 et 2014, mais formera une circonscription unique. La France revient ainsi au modèle adopté par la grande majorité des pays européens. Seules la Belgique, l'Irlande, l'Italie et la Pologne sont en effet divisées en plusieurs circonscriptions.
Une liste de candidats sera présentée par chaque parti pour l'ensemble du territoire français, et chaque citoyen aura la possibilité de donner sa voix à la liste de son choix. A l'issue du scrutin, les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Rénovation du centre de secours

Le centre de secours actuel de Saint-Georges a été construit au début des années 80. A cette époque, les locaux réservés aux pompiers étaient situés près de l'ancienne école Bretonneau, rue du Général de Gaulle.
Le centre actuel a subi une première transformation en 2003, avec la création du vestiaire masculin entièrement financé par la Mairie car l'effectif avait doublé.

Les travaux qui viennent de se terminer ont permis de créer des vestiaires pour les hommes et pour la première fois des vestiaires pour les femmes avec des sanitaires et des douches séparés.

L'agrandissement, rendu possible par la récupération des anciennes toilettes publiques désaffectées qui jouxtaient le centre, permet aujourd'hui d'accueillir une équipe de 22 sapeurs-pompiers (20 hommes et 2 femmes) composée d'un chef de centre (Lieutenant), d'un encadrement de 6 adjudants, 5 sergents, 5 caporaux, et 5 sapeurs. Parmi ces pompiers, 2 sont des pompiers de Paris, 5 sont professionnels, 2 sont pompiers de l'air.

L'accompagnement technique et financier des partenaires (SDIS, mairie, préfecture, architecte, pompiers du centre de secours) a permis un travail efficace, porté par le souci de la concertation, et répondant ainsi véritablement aux besoins, sans excès.

Outre les vestiaires, l'optimisation du fonctionnement du centre avec une redistribution des pièces a permis de moderniser le standard, de réserver un bureau pour l'amicale, de consolider la remise composée de trois emplacements généreux pour accueillir les engins d'intervention. Enfin, les combles ont été isolés et aménagés, avec un bureau pour le chef de centre et une pièce pour les réunions et l'instruction.
Le bâtiment a pris en considération les questions liées à la consommation énergétique (isolation renforcée, aux normes en vigueur), ainsi que celles un peu plus esthétiques avec le ravalement

complet des murs extérieurs rendus étanches. Les enrobés du parking attenant ont été refaits également.

Le nombre d'interventions a doublé en 20 ans : 80 avant 2000 à plus de 160 en 2018.

L'avenir du recrutement est possible car le vestiaire réservé aux femmes peut accueillir une dizaine de personnes, et celui réservé aux hommes à une capacité de 22 places.

L'avenir a été anticipé
La municipalité félicite ses pompiers, et son chef de centre, qui assurent, chaque année, de nombreuses interventions afin de protéger les biens et les habitants.

Leur mission est essentielle, et participe du nécessaire maintien des services de proximité.
Il était ainsi naturel que la municipalité accompagne ce dynamisme par la réhabilitation du centre de secours.

CCVCC

Communauté de communes
VAL DE CHER CONTROIS
Territoire de progrès

> Siège de la CCVCC

L'année 2018 a été une année de transition pour la Communauté de communes Val-de-Cher-Controis avec de nombreux projets qui ont été initiés dans ses nombreux domaines de compétences. Retour sur les quelques actions emblématiques de l'année 2018 et aperçu des projets 2019.

Développement économique

ZI des Barreliers à Contres

• Bâtiment d'activités communautaire

Un 4ème bâtiment d'activités communautaire a été inauguré à Contres pour y accueillir le garage Renault, actuellement trop à l'étroit en centre-ville, Newelec, entreprise d'électricité générale, Newdis, fournisseur de pièces automobiles pour professionnels, Atelier Classique et Racing, restaurateur de voitures anciennes et enfin un centre de contrôle technique.

• Max Vauché

Le chocolatier, dont la réputation n'est plus à faire, pose ses valises en Val-de-Cher-Controis pour poursuivre le développement de son activité. Face à la biscuiterie Saint-Michel à Contres, l'artisan chocolatier va construire une usine de production ainsi qu'un magasin de vente pour une ouverture début 2020.

ZA Le Clos des Raimbaudières à Saint-Georges-sur-Cher

La zone d'activités du Clos des Raimbaudières à Saint-Georges-sur-Cher va s'agrandir de 10 hectares le long de la RD 976. La livraison des premiers terrains viabilisés est prévue au printemps 2019. Plusieurs terrains sont d'ores et déjà réservés pour y implanter des activités.

> ZA-St-Georges-sur-Cher.

Emploi

Les Maisons de l'emploi communautaires situées à Saint-Aignan et à Selles-sur-Cher ont organisé un forum de l'emploi multisectoriel le 7 juin 2018 à Montrichard-Val-de-Cher. Les demandeurs d'emploi ont pu y rencontrer les entreprises des secteurs d'activités qui ont régulièrement besoin de main d'œuvre sur le territoire : industrie, grande distribution, BTP, agroalimentaire, agriculture, services à la personne, entreprises d'insertion.

Pour maintenir des services de proximité pour les habitants, les Maisons de l'emploi et leurs partenaires continuent à proposer des permanences dans les principales communes du territoire. La 8ème édition de l'opération « jobs d'été » se déroulera à la salle des fêtes de Selles-sur-Cher le vendredi 1er mars 2019.

> Forum_emploi_Montrichard_7 juin_2018

Aménagement du territoire

Ayant été engagés avant la fusion des Communautés de communes, deux PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) sont en cours d'élaboration sur le territoire. La concertation est en cours pour aboutir à des documents d'urbanisme finalisés fin 2019 / début 2020.
Plus d'informations dans la rubrique grands projets sur : www.val2c.fr

Santé

La Communauté de communes a mis en place un dispositif d'aides, à destination des étudiants en médecine en Roumanie, pour les inciter à s'installer sur le territoire à la fin de leurs études. En parallèle, la Communauté poursuit son soutien à PAÏS et au fonctionnement des maisons de santé communautaires.

Environnement

La Communauté de communes poursuit la gestion de l'assainissement non collectif grâce à son service : le SPANC. Ce service contrôle le bon fonctionnement des installations existantes, des réhabilitations et des nouvelles installations.
La gestion des déchets ménagers est une compétence communautaire déléguée au SMIEEOM (Syndicat Mixte Intercommunal d'Enlèvement et d'Elimination des Ordures Ménagères).
Depuis le 1er janvier 2018, la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est devenue une compétence obligatoire pour la Communauté de communes.

Tourisme

Les bureaux touristiques de Montrichard-Val-de-Cher, Saint-Aignan et Selles-sur-Cher forment un unique office de tourisme depuis début 2018. Les outils sont en cours d'harmonisation pour développer une stratégie de développement touristique pertinente et efficace.

La réforme de la taxe de séjour est en cours d'application, une plateforme dédiée a été mise en place pour permettre aux hébergeurs de déclarer et payer en ligne la taxe de séjour.

Culture

L'école de musique communautaire et les écoles de musique associatives travaillent ensemble pour proposer une offre d'enseignement musical cohérente sur le territoire. Plusieurs manifestations au cours de l'année permettent de découvrir le travail des élèves (fête de la musique, auditions, …).
La Communauté de communes encourage les projets culturels, seule ou accompagnée de la région Centre-Val-de-Loire dans le cadre d'un PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire). Le développement des actions culturelles en lien avec les jeunes est un axe fort de développement culturel pour l'année 2019.

Sport

Un nouveau gymnase communautaire a vu le jour en 2018 à Montrichard-Val-de-Cher. Il permet l'accueil du public scolaire et des associations sportives.

Enfance jeunesse

> Projet Petite Enfance Montrichard 2019

Depuis le 1er janvier 2018, de nouvelles structures d'accueil d'enfants et de jeunes ont rejoint la Communauté de communes Val-de-Cher-Controis suite à la fusion avec l'ancien territoire du Cher-à-la-Loire : accueils de loisirs de Saint-Georges-sur-Cher et de Vallières-les-Grandes, multi-accueil (Maison des lutins), accueil de loisirs et accueil jeunes de Montrichard-Val-de-Cher. Un nouveau local pour l'accueil des adolescents a ouvert ses portes à Fougères-sur-Bièvre aux vacances de février 2018.
Les anciens locaux de la Communauté de communes du Cher-à-la-Loire (38 rue des Bois à Montrichard) vont être réaménagés pour y créer un multi-accueil et un RAM (Relais Assistants Maternels) qui ouvrira ses portes pour la rentrée de septembre 2019. Dans l'attente, le RAM itinérant a déménagé à Bourré, Place Lucien Gigaud (Aile du bâtiment de l'école primaire).

Pour suivre toute l'actualité de la Communauté de communes Val-de-Cher-Controis, RDV sur : www.val2c.fr

École, Enfance, Jeunesse

ECOLE DU GAI SAVOIR - L'Ecole de la Confiance ? Construisons la TOUS ENSEMBLE !

« L'Ecole de la Confiance » : c'est l' intitulé que le Ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer a retenu pour son programme afin de mieux accompagner nos jeunes vers leur avenir et rassembler les français autour de l'école. Libre à chacun de consulter et apprécier ce vaste et ambitieux programme dont l'objectif est *« de permettre à tous les élèves de mieux maîtriser les savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui), d'être mieux accompagnés vers leur avenir et rassembler les Français autour de leur École. »*

Mais parmi les objectifs forts de ce programme, nous pouvons retenir ***« Par les connaissances et les valeurs qu'elle transmet, l'École est le socle d'une société fraternelle et sereine »***. On ne peut que partager cette intention. Pourtant, lors du Conseil d'Ecole de ce début d'année, les enseignants ont tiré la sonnette d'alarme sur des situations de plus en plus prégnantes d'enfants au comportement préoccupant (agressivité, violences verbales ou physiques…) : ces enfants nécessitent souvent un encadrement renforcé qu'un accueil collectif ne permet pas.
Certes nos effectifs diminuent comme dans la plupart des écoles de la vallée du Cher (les enfants entrant à l'école maternelle sont moins nombreux que ceux entrant au collège du fait de la baisse de la natalité après les années 2010). Ainsi aimerions-nous à la rentrée prochaine conserver nos 10 classes et avoir des effectifs moins chargés qui permettraient de meilleures conditions d'enseignement. La commune pour sa part met à disposition de l'école 13 agents communaux qui aident les enseignants dans leur mission éducative et travaillent aux services périscolaires.

C'est donc au minimum 22 personnes qui se relaient à l'école pour l'éducation des enfants, sans compter les intervenants extérieurs, enseignants spécialisés du Rased, accompagnants d'élèves en situation de handicap, etc. Mais, malgré cet encadrement important, ***l'individualisation reste difficile.*** Bien évidemment, tout est mis en œuvre pour répondre aux cas particuliers (situations de handicaps, maladie, difficultés familiales, difficultés d'apprentissage, projets d'accueil individualisés, etc.), mais les enseignants et agents municipaux ne peuvent mettre en péril l'organisation collective et doivent avant tout veiller à l'intérêt collectif des enfants. Ainsi, ils adaptent continuellement les conditions d'accueil et d'enseignement, les repas, la surveillance des enfants en fonction des difficultés. Mais ils ne peuvent délaisser l'attention portée sur l'ensemble des enfants au profit d'un seul enfant qui présente une difficulté spécifique. Alors, il est parfois nécessaire de signaler aux parents les difficultés rencontrées avec l'enfant quand son comportement peut devenir dangereux pour lui, pour ses camarades, et même pour l'adulte encadrant. **Alerter n'est pas stigmatiser, c'est tenter d'établir une communication avec le parent pour trouver, ensemble, des solutions à la difficulté.**
Lors du dernier Conseil d'Ecole, les enseignants ont souligné les difficultés qu'ils constatent de plus en plus souvent : enfants agressifs entre eux ou avec le personnel, enfants qui arrivent fatigués le matin et dorment pendant les cours, parents qui ne tolèrent plus de s'adapter au système scolaire et discréditent l'école aux yeux de leurs enfants… **N'oublions jamais que c'est l'adulte qui donne l'exemple à l'enfant.** Un enfant qui voit son parent ne pas respecter l'enseignant ou l'agent communal est un enfant qui ne respectera pas non plus l'adulte, voire même son parent, plus tard…N'oublions pas non plus qu'outre l'Education Nationale, il y a l'éducation familiale. L'Ecole est le lieu où nos enfants passent la majorité de leur temps pendant leur enfance. Autant faire que cela se passe bien.
« Violence », « harcèlement » sont des maux inquiétants de notre société et des mots parfois utilisés à tort et à travers, voire usurpés. A Saint-Georges, nous parvenons encore à contenir ces difficultés mais pour combien de temps ?

Et la confiance dans tout ça ? : Il est par conséquent fondamental de faire confiance aux enseignants et aux agents communaux quand ils relatent des difficultés. C'est en acceptant d'améliorer la communication entre tous : parents, enfants, enseignants, agents communaux, que nous rebâtirons une belle communauté éducative et que l'on bâtira l'Ecole de la Confiance.

**Ensemble, restaurons la confiance entre nous
pour assurer l'avenir de nos enfants
et bannir la violence verbale, morale ou physique à l'école.**

Alors, en 2019, nous allons entreprendre une réflexion forte sur ce sujet en associant les enfants, les enseignants, les parents, les agents communaux. Travail avec les enfants, échanges sur la parentalité seront proposés pour que chacun puisse réfléchir à ses propres comportements.

Sabine Martin
Maire-Adjoint en charge de l'enfance,
la jeunesse et la vie scolaire

Carole David
Directrice de l'Ecole du Gai Savoir

École, Enfance, Jeunesse

Inscriptions scolaires :

La Mairie dresse la liste des enfants de la commune soumis à l'obligation scolaire puis, après vérification des pièces justificatives, délivre un certificat d'inscription qui permet à la Directrice d'Ecole de procéder à l'admission. Cette admission se déroule selon l'organisation définie par l'équipe enseignante : déroulement des rentrées, répartition des classes. Ainsi, à ce jour, sont admis à l'école les enfants ayant 3 ans au 31 décembre de l'année précédant la rentrée scolaire. Il n'est pas prévu de rentrée en cours d'année. Les enfants nés en 2016 devront donc attendre la rentrée de septembre 2019 pour aller à l'école.

Pour les enfants nés en 2016, les inscriptions seront prises en Mairie vers mars-avril 2019. **Si vous êtes récemment arrivés dans la commune,** n'hésitez cependant pas à vous faire connaître en Mairie dès à présent pour que nous puissions recenser le plus précisément possible le nombre d'enfants inscrits pour la rentrée de septembre 2019 : ces données sont régulièrement remontées à l'inspection académique pour envisager la carte scolaire de l'année à venir.

L'Accueil de Loisirs a soufflé ses 10 bougies !

> Concours de boules cet été pour les enfants de l'Accueil de loisirs, organisé par l'Association l'Age d'Or

Ouvert en 2008, l'Accueil de Loisirs de Saint-Georges a fêté cette année ses 10 ans. Il a donc largement dépassé l'âge de raison et largement prouvé sa nécessité auprès des familles de la commune. La preuve en est que depuis le début de l'année, la fréquentation, surtout chez les 3-6 ans, a fortement augmenté.
Désormais communautaire, l'accueil de loisirs de Saint-Georges propose les mêmes tarifs que les autres accueils de loisirs du territoire du Val-de-Cher-Controis. Ceux-ci sont établis pour toutes les familles selon le quotient familial calculé par la CAF et ne seront pas modifiés en 2019.

Tarif de la journée (inclus repas et goûter) - mercredi et vacances scolaires :

Quotient familial	Mercredi Vacances scolaires Communauté de Communes	Mercredi Vacances scolaires hors Communauté de communes
≤350	7,22	15,00
≤700	8,38	15,80
≤1050	9,54	16,60
≤1400	10,70	17,40
≤1750	11,86	18,20
>1750	13,02	19,00

Pour les mercredis, la facturation s'effectue via le Trésor Public chaque fin de mois. Pour les vacances scolaires, le paiement se fait au moment de l'inscription.

Départ en retraite

Claude Rousseau est bien connue de tous les parents de l'Ecole du Gai Savoir et de l'Accueil de Loisirs. En effet, depuis le 1er septembre 2002, Claude est chargée de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement aux enfants. Pour faire plus simple, disons que Claude est ATSEM.

Elle travaille également les mercredis ou pendant les vacances scolaires à l'Accueil de Loisirs. Ce vendredi 21 décembre 2018, elle a refermé une dernière fois la porte de l'école pour bénéficier d'une retraite bien méritée. La commune ainsi que les enseignants la remercient pour la mission qu'elle a accomplie ces longues années en veillant toujours avec professionnalisme au bien-être de nos petits.

Important : inscriptions vacances d'hiver et de Pâques

L'inscription à l'Accueil de Loisirs est désormais planifiée et encadrée. Vous devrez inscrire votre (vos) enfant(s) au préalable selon les dates définies ci-dessous, et régler le montant dû en même temps que l'inscription.
Aucune inscription pour les vacances scolaires ne sera prise par téléphone ou par mail.

La capacité d'accueil de notre centre pendant les petites vacances scolaires est limitée à :

- 24 enfants âgés de 6 à 11 ans
- 16 enfants âgés de 3 à 6 ans.

Il est donc particulièrement important d'anticiper les inscriptions puisqu'elles seront prises dans la limite des places disponibles.
Voici le calendrier des périodes d'inscription pour les prochaines vacances, dans la limite des places disponibles :

Vacances	Inscriptions
Vacances d'hiver Du lundi 11 février au vendredi 22 février 2018	Du lundi 21 au samedi 26 janvier 2019 inclus, en mairie, aux horaires d'ouverture.
Vacances de Printemps Du lundi 8 au vendredi 19 avril 2019 (fermé le lundi 22 avril)	Du lundi 18 au samedi 23 mars 2019 inclus, en mairie, aux horaires d'ouverture.

École, Enfance, Jeunesse

L'école du Gai Savoir a répondu présent pour le 11 novembre

Il était important pour la direction et l'équipe éducative de l'école du Gai Savoir que les élèves participent à cette cérémonie commémorative du centenaire de l'Armistice. Une dynamique portée par de nombreux professeurs (Odile, Rémi, Florence, Arnaud, Jessica, Julie, Aurore et Salomé) qui ont préparé, de longue date, ce projet pédagogique avec les élèves de tous les niveaux.

Cette commémoration a permis aux enfants de l'école du Gai Savoir d'exprimer leurs idées au travers d'écrits et de réalisations artistiques. Ils ont eu ainsi la possibilité de construire un projet sur des recherches personnelles et une coopération entre eux.

Tous les élèves étaient aussi fiers qu'émus d'être directement associés aux moments les plus marquants de cette journée historique. De la première à la dernière seconde, leur présence a été empreinte d'un sérieux et d'une gravité en accord avec le caractère à la fois solennel et émouvant de cette commémoration.

Ils ont ainsi pu réaliser que la Grande Guerre avait touché l'ensemble de la société française et mondiale, et qu'ils avaient à présent la mission de transmettre la mémoire de cet évènement historique, en rendant hommage à ceux qui vécurent la guerre et firent le sacrifice de leur vie.

A chaque moment de cette journée, les enfants étaient présents et acteurs. Des gestes symboliques (dépôt de gerbe, lâcher de pigeons voyageurs), des textes lus (récits de poilus), des chants (La Marseillaise et l'Hymne à la Joie), des expositions présentant des thèmes variés, des dessins, et même, pour les tout-petits, des gommettes sur un blason républicain et sur le logo de la commune. Et en final, une chorégraphie de drapeaux de pays ayant participé au conflit. (vous retrouverez les photos dans les pages suivantes consacrées au centenaire).

Les élèves au cœur du projet

Dans le cadre du projet relatif au centenaire, un travail de recherche encadré par les professeurs a débouché sur l'élaboration d'une exposition, riche d'un point de vue historique et mémoriel, présentée sous forme de panneaux et de créations artistiques et littéraires.

Le centenaire a fourni un cadre particulièrement propice, il a contribué à éveiller les curiosités des enfants sur ce qu'a été ce conflit, pour les femmes et les hommes qui l'on vécu. Tout en s'appuyant sur les manuels d'histoire, cette exposition a permis d' aborder le thème de la guerre par des angles différents. Pour effectuer ce travail, les élèves ont coopéré et travaillé en équipe pour atteindre un but commun. Ce qui a facilité le développement d'autres thématiques comme : respect, entraide, engagement, ouverture aux autres, droit à la différence, solidarité.

Il a permis également, lors des recherches par les enfants, de faire sortir des archives familiales carnets, lettres photographies et d'ouvrir des discussions en famille sur le sujet.

Ce travail pédagogique a donné également l'occasion aux enfants de :

- Développer leur curiosité
- Travailler sur la lecture et l'écriture
- Travailler sur la citoyenneté
- Développer l'aptitude à entendre, écouter, observer, décrire et comprendre
- S'impliquer dans un projet collectif

Les élèves ont ainsi pu découvrir, pour la plupart, ce qu'on a appelé « la Grande Guerre » et ont pu prendre conscience du sacrifice de nos soldats et l'importance de ce conflit dans l'histoire de notre pays.

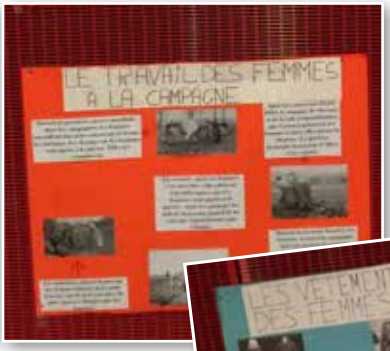

Elèves de Florence Lemaitre
classe de CM2 (année 2017 - 2018)
Les femmes et la Grande Guerre - Travail de réflexion sur les inégalités femmes/hommes et la longue bataille sur l'émancipation des femmes du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle.

Elèves d'Odile Delcourt - classe des CP
Comparaison entre le Saint-Georges de 1900 et le Saint-Georges de 2018 et l'apprentissage de l'écriture à la plume comme autrefois.

Elèves d'Arnaud Sellier - Petite et grande section de maternelle
Travail de gommettes sur un blason républicain et le logo de la commune (Associer des gommettes à un support de couleur identique et écrire un message en respectant un algorithme simple bleu rouge bleu rouge).

Classe de Rémi Girard - CP - CE1
Thème du sport pendant la guerre, et illustration d'un livre par les enfants

Elève Julie Withier - CE1- CE2
Thème : la vie dans les tranchées

Audrey Gouineau, animatrice territoriale, a raconté aux élèves de CM1 CM2 et CE2, une histoire qui se déroule en 1917 au travers d'un livre « Maudite soit la guerre » suivie d'une discussion débat sur ce thème.

Elèves de Jessica Leduc – CM1 CM2
Choix de poésies écrites en 1916 par l'arrière-grand-père de la maitresse, illustrées par des dessins de poilus réalisés par les enfants.

Action sociale

Se protéger pour réduire le risque d'arnaques et d'agressions quand on est sénior

Les agresseurs, escrocs et autres arnaqueurs mais aussi démarcheurs, ont une attirance particulière pour les séniors. Il suffit de lire les journaux pour se rendre compte des cas d'abus de faiblesse ou de l'isolement des personnes âgées. Entre les faux employés de mairie, les ventes forcées d'abonnements, les arnaques au distributeur , sans oublier les e-mails douteux : on découvre des scénarii toujours plus rusés pour voler les seniors. Voici une liste de conseils pour se protéger chez soi ou à l'extérieur :

A domicile :

• Vos portes doivent systématiquement être fermées à clé, même quand vous êtes présent à votre domicile. Protégez-vous des cambriolages avec une serrure sécurisée. Ne laissez pas vos clés sous le paillasson ou dans un pot de fleurs. Pensez aussi à ne pas laisser visibles vos objets de valeur.

• Ayez toujours sous la main un moyen de contact vers des personnes qui peuvent vous aider (proches, numéros de secours, gendarmerie). Placez un téléphone à proximité de votre lit et pensez à une société de téléassistance en cas de difficultés de mobilité.

• Si vous vous absentez, prévenez une personne de confiance ou un voisin. Prenez des photos de vos biens afin d'aider à leur identification en cas de vol.

• Si une personne frappe chez vous et souhaite vous proposer des produits ou services, effectuez des vérifications. La mairie ne recommande aucune entreprise. Si elle mandate une société pour une mission, vous serez préalablement prévenus par courrier. Ne laissez pas entrer une personne si vous avez un doute.

• Ne laissez jamais une personne inconnue seule chez vous.

• Si un inconnu doit intervenir chez vous, sollicitez la présence d'une personne de confiance.

• Sur internet, faites vos achats sur des sites de confiance. Utilisez des boutiques e-commerce sécurisées et ne communiquez pas vos identifiants ou coordonnées bancaires par e-mail.

A l'extérieur

• Faites preuve de vigilance dans les lieux publics. Ne prêtez pas votre téléphone à un inconnu. Ne retirez pas une somme d'argent importante sans l'assistance d'un proche.

• Ne laissez pas votre code secret apparent sur un papier à côté de votre carte bancaire. En cas de problème avec un distributeur, sollicitez l'aide d'une personne de la banque, et méfiez-vous des personnes qui proposent leur aide. Ne divulguez jamais votre code personnel et confidentiel.

• Si une agression se produit, il est plus prudent de n'opposer aucune résistance. Appelez au secours et essayez de retenir le maximum d'informations sur votre agresseur (âge, taille, corpulence, couleur de peau, coupe de cheveux, vêtements). Si l'agression se produit avec un individu en deux roues ou en voiture, essayez de noter le numéro d'immatriculation, la marque et le modèle du véhicule.

Les numéros utiles pour les séniors en cas d'abus, d'arnaque ou d'agression :

un certain nombre de services d'aide existent pour vous aider en cas de problème. Le 112 est le numéro des urgences. Vous pouvez aussi appeler la police ou la gendarmerie au 17, les pompiers au 18 et le SAMU au 15.

En cas de perte ou de vol de votre carte de crédit, votre banque dispose d'un numéro dédié. Demandez-le et gardez-le précieusement. Si vous ne le possédez pas, un numéro « Carte de crédit perdue ou volée » standard existe : 0 892 705 705. Pour faire une opposition sur un chéquier, essayez le 0 892 683 208. Enfin, un numéro d'aide baptisé « Infos escroqueries » a été mis en place.

Si vous avez un doute sur une personne qui est venue à votre domicile, ou si vous souhaitez en savoir plus avant d'accorder votre confiance à un professionnel, appelez le 0 811 020 217. Pour signaler un courriel ou un site internet d'escroqueries: www.internet-signalement.gouv.fr

Recensement des personnes les plus fragiles

Pour pouvoir agir en cas d'alerte ou de circonstances climatiques exceptionnelles (grand froid, canicule…), la commune a besoin de connaître, donc recenser, ses habitants les plus vulnérables : seniors fragiles, personnes en situations de handicap ou toutes autres personnes qui pourraient avoir une difficulté à recevoir un message d'alerte, se mettre en sécurité ou évacuer. Ainsi, sont plus particulièrement concernées les personnes à mobilité réduite ou-malentendantes ou malvoyantes ou médicalisées ou isolées

Aussi, si vous êtes concerné pour vous-même ou l'un de vos proches, contactez la mairie au 02 54 32 30 19. Il vous faudra préciser la difficulté rencontrée pour la personne concernée (recevoir un message d'alerte, se mettre en sécurité, évacuer ou autre) et préciser le nom d'une personne à contacter en cas de difficulté.

Rappelons également qu'en cas d'installation d'un système de téléassistance de proximité, la commune peut participer aux frais d'installation. Renseignements auprès du CCAS en mairie (02 54 32 30 19)

Action sociale

Repas des anciens

Environ 150 personnes de plus de 75 ans étaient rassemblées samedi 20 octobre à la salle des fêtes à l'invitation du CCAS. Un excellent repas a été préparé par nos artisans locaux et servi par l'équipe communale (élus et agents municipaux bénévoles). L'animation musicale fort appréciée était proposée par l'orchestre des Ateliers de Musique. Comme le veut la tradition, les doyens de l'assistance ont été mis à l'honneur et ont reçu des fleurs de la part du CCAS.

Cette année, face à une recrudescence de cas d'abus, vols ou escroqueries, le Capitaine Leuba, Commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Montrichard-Val-de-Cher est intervenu en début de repas pour rappeler quelques mesures de précaution à l'intention de nos seniors (voir encadré spécifique). Son intervention a permis de mieux sensibiliser sur les risques auxquels sont particulièrement exposés nos seniors, même quand ils se pensent suffisamment avertis et prudents. Car, démarcheurs et voleurs usent de ruses et abusent de la gentillesse de nos seniors !...

Enfin, comme chaque année, les personnes les plus fragiles dans l'incapacité de se déplacer au repas des aînés recevront en fin d'année la visite à domicile des membres du CCAS. Ces visites sont l'occasion de maintenir le lien avec nos anciens en leur apportant un petit réconfort.

Création d'un « Sentier d'Interprétation » aux bords du Cher

Savez-vous ce que signifient ces mots : « Sentier d'Interprétation » ? C'est une infrastructure équipée de panneaux d'information qui permettent de transformer une randonnée ou promenade en une découverte du Patrimoine.

Les Communes de Saint-Georges-sur-Cher et Chissay-en-Touraine ont décidé de créer ce sentier d'interprétation sur les deux rives du Cher. La Commune de Saint-Georges-sur-Cher est le porteur du projet. Une convention sera réalisée avec la commune de Chissay pour formaliser la répartition des dépenses.

Cette création entre de plain-pied dans la stratégie du Pays de la Vallée du Cher, du Romorantinais et du Monestois qui œuvre au développement des offres touristiques à travers le Programme de Développement Rural Centre-Val-de-Loire 2014-2020. Dans ce cadre, nous avons demandé une subvention qui couvrira 80% des dépenses. Le calendrier de réalisation s'échelonnera du printemps 2019 à l'été 2020.

Ce sentier suit le Cher depuis l'ancien camping de Saint-Georges jusqu'au port, passe par les ruelles du hameau, puis il continue sur le pont pour longer l'autre rive du Cher du côté de Chissay. Depuis cette rive, vous pourrez admirer le hameau du Port, tout en poursuivant vers l'embarcadère, l'écluse, le barrage et finalement jusqu'au passage à gué de la Grafinière. Cela représente une longueur 2km soit 4km aller-retour pour une durée d'environ 1 h 30 à 2 h. Nous mettrons en place une vingtaine de panneaux sur lesquels seront fixés un QR-Code et une puce NFC qui donnerons accès à des informations complémentaires sur vos smartphones. Nous parlerons de la rivière « le Cher », de la navigation et des traversées du Cher

à gué ou en barque avant la construction du barrage à aiguilles et du pont, du Moulin du Port, du développement de la batellerie dans les années 1840 à 1920, du hameau du Port, des graffitis sur les maisons du Port, de l'ex-voto à l'Eglise et de la statue de Saint-Clément, patron des marins, de la guerre de 1939-45 avec la ligne de démarcation jusqu'en 1942, le dynamitage du pont, le passage du président de la République au château de Chissay.

Pour l'agrément de cette promenade, la municipalité de Saint-Georges-sur-Cher aménagera une aire de pique-nique complète sur le site de l'ancien camping avec des tables et des corbeilles. Des bancs seront également disposés tout au long du parcours. L'équipe municipale réalisera une voie piétonne d'une largeur de 1,5 m depuis le Gué de l'Arche jusqu'au Moulin du Port, et renforcera le chemin allant du Port à la rue des Mariniers. La commune de Chissay-en-Touraine a aussi prévu une aire de pique-nique, des corbeilles et des bancs.

Ensemble orchestral du Loir-et-Cher

Dans le cadre de FESTILLESIME 41, et pour la 10ème année consécutive, nous aurons l'extrême privilège d'accueillir l'ensemble orchestral du Loir-et-Cher, et ses 51 musiciens professionnels, sous la direction musicale de Claude Kesmaecker, pour un concert symphonique sur le thème du « Printemps Russe ».

Venez nombreux le vendredi 8 mars, à 20h30, à la salle des fêtes de Saint-Georges pour profiter d'un moment musical rare et de très grande qualité.

Ouverture festive // Dmitri Chostakovitch
Concerto pour violoncelle // Dmitri Kabalevski
La Grande Pâque russe // Nikolaï Rimsky-Korsakov
Danses symphoniques // Serge Rachmaninoff
Roméo et Juliette, Suite n°2 // Sergueï Prokofiev
Si la musique classique russe est apparue relativement tard, il faut reconnaître son extraordinaire développement et son importance à partir du XIXème siècle. La force de la tradition, l'importance du folklore mais surtout l'art incontestable et la maîtrise de l'orchestre ont conféré une place prépondérante à de nombreux musiciens tels que Tchaïkovsky, Rachmaninoff ou encore Borodine, Moussorgsky, Rimsky-Korsakov. Avec l'avènement des Stravinsky, Prokofiev et autre Chostakovitch ou Scriabine, cette importance dans l'histoire de la musique ne s'est jamais tarie.

Cette passion des timbres et des couleurs a vivement intéressé l'Ensemble Orchestral 41 qui, après Tchaïkovsky et Rimsky-Korsakov en 2017, retrouve avec enthousiasme d'autres chefs d'œuvre russes du XXème siècle et vous invite à découvrir ce Printemps russe.

Concert de polyphonies corse

Invité par l'association CORSE SOLOGNE, le groupe de chants et de musique CORSE, ALTE VOCE, proposera un concert de polyphonies à :

l'église de Saint-Georges, le dimanche 17 mars 2019, à 16h30.

La musique corse, essentiellement polyphonique, est une part de l'identité et de la culture insulaire corses, connue partout en France et même en Europe. Les chants polyphoniques (A pulifunia Corsa) sont à la base des chants de bergers qui, durant leurs séjours en montagne, chantaient des paghjelle (au singulier paghjella). Du point de vue du texte chanté, ces paghjelle avaient pour but premier de raconter les faits de la vie quotidienne, avant de devenir un moyen de transmission de culture, de tradition et d'histoire.

Julien Colpin Dépannage informatique

Julien Colpin, 34 ans, a toujours été fasciné par l'informatique et après 10 années passées dans le bâtiment en tant qu'électricien, il décide d'effectuer une reconversion professionnelle dans ce secteur qui le passionne.
Après huit mois de formation à l'AFPA de Blois, il en sort avec un titre professionnel de Niveau IV de technicien d'assistance informatique. Il a ensuite effectué une formation de deux mois appelé « ETAP PRO » afin d'avoir en main toutes les cartes pour créer sa micro-entreprise.
Il vous propose de dépanner vos ordinateurs, de les nettoyer de leurs virus et de vous apporter tous les conseils d'utilisation dont vous avez besoin. Vous pouvez également prendre, avec lui, des cours d'informatique. (payants).
Pas de frais de déplacement pour les habitants de St Georges.

Colpin Julien - tél : 06 43 90 82 68

Tarifs municipaux 2019

Délibération du Conseil Municipal du 14 novembre 2018

CIMETIERE		
Concession 2 m² - 2-3 places	30 ans	170 €
Concession 2 m² - 2-3 places	50 ans	255 €
Concession 4 m² - 4-6 places	30 ans	335 €
Concession 4 m² - 4-6 places	50 ans	505 €
Caveau - urnes 1 m² (sans dalle) - 4-6 urnes	15 ans	230 €
Caveau urne 1 m² (sans dalle) - 4-6 urnes	30 ans	335 €
Caveau urne (avec dalle de marbre 0,36 m²) - 3 urnes	15 ans	230 €
Caveau urne (avec dalle) 3 urnes	30 ans	335 €
Columbarium - 2 urnes	15 ans	160 €
Columbarium - 2 urnes	30 ans	210 €
Jardin du souvenir	Plaquette	35 €
Vacation funéraire		20 €

DROIT DE PLACE MARCHÉ		
1 an		110 €
6 mois		55 €

EAU		
Prix de vente de l'eau	Le m³	1,30 €
Abonnement compteur	Ø 15 à Ø 25	50 €
	Ø 30 à Ø 60	60 €
Remplacement compteur de Ø 15 ou 20		150 €
Borne incongelable		350 €

ASSAINISSEMENT		
Redevance assainissement	Le m³	2,30 €
Abonnement		30 €
Branchement		1800 €

BIBLIOTHÈQUE		
Cotisation par famille		6 €

Location salles communales

SALLE	POUR UNE JOURNÉE De 9 h à 9 h		POUR UN WEEK-END De 9 h à 9 h		CAUTION	MÉNAGE
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune		
Salle des fêtes ST-GEORGES 400 personnes						
Sans cuisine	235 €	350 €	350 €	525 €	350 €	150 €
Avec cuisine	350 €	520 €	520 €	780 €	350 €	150 €
JEAN-MARC BESLIN 40 personnes						
	65 €	95 €	95 €	150 €	200 €	150 €
HALL SPORTIF						
	115 €	170 €	170 €	255 €	350 €	150 €

Pour les associations de la commune qui organisent une activité payante :
1ère location gratuite, les locations suivantes à demi-tarif.

Salle des fêtes ST-GEORGES : comprend toute la salle des fêtes et l'entrée avec le bar, avec ou sans cuisine.
1. Si remise des clés la veille de la location à partir de 15 h = supplément de 40 €
2. Cette salle est réservée aux administrés et associations de Saint-Georges-sur-Cher, sauf exception.

Salle Jean-Marc BESLIN : petite salle en étage avec sanitaire et kitchenette intégrée, réservée pour des réunions et buffets froids.
La commune ne propose pas de location de vaisselle

Horaires des locations : de 9 h 00 à 9 h 00.

> Voeux 12 janvier 2018

> AMOD 7 janvier 2018

> Concert Ensemble orchestral 23 février 2018

> Journée de nettoyage - 17 mars 2018

> 8 mai 2018

> Carnaval 18 mars 2018

> Fête de la musique
17 juin 2018

> Jour de Cher 21 juin 2018

> Forum des associations - 8 septembre 2018

> Repas des anciens - 20 octobre 2018

> Concert Armée de l'air 6 octobre 2018

> 11 Novembre 2018

> Marché de Noël Comité d'animation 9 décembre 2018

>Noël de l'UCASG 8 et 9 décembre 2018

Une journée de commémoration du centenaire sous le signe de la jeunesse

Cette année la commémoration du centenaire de l'armistice de 1918 a revêtu sur notre commune un éclat particulier. Plus de 500 personnes ont répondu présentes à la cérémonie commémorative, celle-ci prenant une dimension particulièrement solennelle et émouvante.

Ce 11 novembre a été marqué par la participation de près de 170 enfants de l'école du Gai Savoir. Ces élèves, petits drapeaux en main, étaient réunis autour des élus, sénateur, anciens combattants, porte-drapeaux, associations, pompiers, choristes, musiciens, bénévoles… tous pleinement mobilisés pour cette cérémonie exceptionnelle.

Cette journée d'hommage voulue par la municipalité a été l'aboutissement de plus d'une année d'un travail conduit par Véronique Daluzeau, Maire-Adjointe, chargée de la communication, de la culture, et correspondant-défense en charge des commémorations. Ce travail autour du centenaire de l'Armistice a été réalisé avec la collaboration indispensable de nombreux acteurs institutionnels, éducatifs, associatifs locaux et bénévoles. La qualité du projet a permis d'obtenir le label national délivré par la Mission centenaire, label reconnaissant le caractère pédagogique de ce devoir de mémoire.

La municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont permis de célébrer cette journée unique. C'est grâce à tous ceux qui nous ont consacrés gratuitement de leur temps, qui nous ont accompagnés financièrement, que l'évènement a pu avoir lieu avec tant d'ampleur.

Nous vous présentons, dans les pages qui suivent, les acteurs et les principaux moments de cette journée exceptionnelle.

Commémorer, c'est se souvenir, raconter et surtout partager.

La matinée de ce 11 novembre a commencé avec la présentation d'une exposition dans la salle du Conseil Municipal, préparée par trois passionnés, en collaboration avec le club de tir de Saint-Georges. Philippe Brocherioux n'a pas ménagé sa peine et son temps durant plusieurs mois, pour récupérer de nombreux objets de la guerre 14-18, des objets très rares, des tableaux, des armes, des pièces magnifiques gravées dans des têtes d'obus ou des douilles montrant combien l'art pouvait sauver l'esprit de l'homme, même au milieu de l'horreur.

La partie la plus émouvante et la plus remarquée de cette exposition a été la reconstitution très réaliste d'une tranchée avec un « poilu » entouré de toute sa panoplie d'objets personnels, un tirailleur ainsi qu'une infirmière au chevet d'un blessé de guerre. Le souci du détail de ce tableau a enchanté les visiteurs qui sont venus très nombreux tout au long de la matinée.

Cette exposition n'a été, bien sûr, qu'un modeste hommage à nos glorieux « poilus », et nous tenons à remercier les nombreux contributeurs de cette exposition. Nous remercions également, Laurent Archinard, collectionneur privé qui a mis gracieusement, à notre disposition, de nombreux documents, affiches, journaux rares dont une affiche originale de la mobilisation générale. Il a su capter l'attention du public en apportant des réponses précises aux questions posées et en rapportant des éclaircissements très détaillés de cette période.

Commémoration du centenaire

A 11h00 et pendant 11 minutes, les cloches de l'église ont sonné à toute volée rappelant celles qui un siècle plus tôt, ont appris à nos aînés que le cauchemar allait prendre fin.

Puis ce fut au tour de l'ensemble vocal Monthevoy, composé d'une quarantaine de choristes, de proposer un récital de chansons françaises, Place Bretonneau, sous la direction de Sandra Rotinat, accompagné à l'accordéon et au clavier par Fabrice Guignard.

Le public s'est regroupé autour de la chorale pour entonner, avec eux, quelques refrains d'après-guerre bien connus comme « sous les ponts de Paris » ou « La Madelon ».

> Sandra Rotinat

> Fabrice Guignard

A 14h00 après la montée au cimetière en défilé, la cérémonie officielle a débuté avec la lecture de lettres de poilus récitées par quatre enfants de l'école du Gai Savoir, Anaïs, Axel, Morgane et Andréanne. Des textes lus avec beaucoup de maitrise, de justesse et d'émotion. Deux de ces lettres nous avaient été confiées par Jean Lhoste, ancien Maire de Saint-Georges, lettres écrites par son grand-père, depuis le front.

Après la chanson de Craonne interprétée par La chorale Monthevoy et les discours des autorités, la levée des couleurs sous le commandement du lieutenant Jean-François Jouanneau a initié l'hommage aux morts, suivi du dépôt de gerbes avec trois enfants de l'école : Maelle, Jules et Gaël, deux pompiers et M. le Maire.

Une fois les noms des soldats morts pour la France égrenés par Claude Rigolet, la sonnerie aux morts et une minute de silence parfaitement respectée, une vibrante Marseillaise a été entonnée par les trois chorales regroupées : l'ensemble Monthevoy, La Cavatine de l'Age d'Or, et la chorale de 35 enfants de l'école. Un moment d'une intense émotion.

Cette cérémonie solennelle s'est terminée par un magnifique lâcher de pigeons voyageurs réalisé avec quatre enfants de l'école : Enguerrand, Andréanne, Bérend, Marin, leur professeure Florence, ainsi que M. le Maire. Pour finir sur un message de paix, les chorales ont chanté l'Hymne à la Joie.

Un cortège de plus de 500 personnes a quitté le cimetière, accompagné musicalement par les Not' en Bull pour se rendre jusqu'à la salle des fêtes pour la dernière partie de cette commémoration.

Commémoration du centenaire

Les chorales ont offert un récital de quelques chansons plus populaires comme *Marie de Johnny Halliday, le soldat de Florent Pagny* et un final bouleversant avec *Mille colombes de Mireille Mathieu.*

La commune a ensuite proposé une pièce de théâtre « le petit poilu illustré » spectacle parisien d'un peu plus d'une heure, racontant la grande guerre de façon ludique aux enfants.

Cette pièce était interprétée par un duo clownesque évoluant dans des costumes de poilus afin de faciliter la compréhension et l'intérêt des plus jeunes. Une interprétation magistrale réalisée par ces deux comédiens qui ont su captiver les nombreux enfants présents dans la salle.

Transmettre en divertissant et apprendre en s'amusant, défi relevé..

Après une remise de médailles aux anciens combattants de la section UNC-AFN et les discours de remerciements, cette journée s'est terminée, dans le hall sportif, avec, comme final, une chorégraphie de drapeaux réalisée par les enfants de la classe de Jessica.

Nos ainés étaient là aussi !

Les maisons de retraite du Val Fleuri, des Cèdres de St Georges ainsi que des Pommeries de Vallières ont participé également au 11 novembre en fournissant le matériel destiné à la création des décors.

Les animatrices Grâce et Laurence, ont mis en place des ateliers communs avec leurs résidents qui ont confectionné, durant plusieurs mois, deux panneaux rappelant les dates du centenaire 1918 - 2018 ainsi que des fleurs en papiers qui ont décoré la salle des fêtes.

Pour cette occasion et pour leur plus grand bonheur, une quinzaine de résidents ont d'ailleurs pu découvrir le spectacle présenté à la salle des fêtes.

Nous remercions chaleureusement Mme Breton du Val Fleuri ainsi que Mr Laurence des Cèdres pour leur accompagnement dans ce projet.

> Décorations réalisées par les bénévoles

Nous tenons à remercier :

Les artisans et commerçants – A fleur d'eau – Pascal Aimont – Joël Blénet – Alain Borie – Bougrier Noël – Ets Choinière – André Lancelle Coccimarket – Jean-Claude Ferrand – Le Mercy – Boulangerie Manière – Sté Nextone – Stéphane Perrault – Ste Soret Derisbourg – Boulangerie Pégart – Laurent Sainson – Bureau de tabac Le Week-end

Les associations : UNC - AFN – FNACA – Les Ateliers de Musique – les Not'en Bull – Le Comité d'Animation – Ecolégram.

Le groupe vocal Monthevoy et la chorale La Cavatine de l'Age d'Or.

Laurent Archinard, Philippe Brocherioux, Fabien Bataille, Cécile Désouche pour l'organisation de l'exposition.

Joêl Legret, Gérard Pivron, Francis Mercier, Pierre Loirlhac pour les photos et vidéos.

Jean-François Jouanneau et les pompiers volontaires de la commune.

L'ensemble des bénévoles qui ont participé à la fabrication des décorations, à la logistique et à la sécurité de cette journée.

1918 Les Américains dans la Vallée du Cher.

En 1918, il y a 100 ans, on pouvait croiser dans notre village des véhicules américains et rencontrer des soldats et des officiers de la 41ème Division de dépôt de la 1ère armée U.S installée sur le grand camp d'entraînement de St-Aignan-Noyers.
L'immense camp de Gièvres assurait le rôle de base logistique d'approvisionnement. Des publications et des expositions ont raconté ce formidable effort de guerre qui apporta un regain d'espoir aux populations et aux armées éprouvées par trois ans de combats. Je ne dirai ici que ce qui reste à St-Georges de cette histoire.

Dans « Histouères et raconteries de mon pays », Marcel Beslin, (père de Jean-Marc, vigneron artiste de St-Georges), alors jeune adolescent, raconte une anecdote amusante où, affublé d'un imperméable américain, du fameux chapeau à larges bords, de guêtres et de brodequins militaires, il taquine avec deux soldats une vieille épicière en baragouinant quelques mots appris auprès d'eux. Il dit dans son texte témoignage qu'à St-Georges, plusieurs centaines de troupiers furent répartis dans la commune dont un groupe important à Parçay.

En effet, St-Georges a logé « l'Ambulance Compagny » avec ses 49 officiers et des centaines de soldats qui s'occupaient du service de santé de l'Armée. Quelques villageois ont sans doute pu bénéficier des soins de ces infirmiers qui ont également participé aux vendanges, cette année-là.
Ils étaient plus de 500 000 dans toute la Vallée du Cher, choisie pour sa position à mi-chemin entre les ports de l'Atlantique et les zones de combat.

Comment ont-ils été répartis chez les habitants ? On ne trouve rien dans les comptes rendus du conseil municipal de cette période ? Une liste a certainement été établie par le Maire, précisant tous les habitants ayant des grandes maisons et des chambres disponibles pour les officiers et les sous-officiers.
Quant aux simples soldats, ils étaient moins bien lotis ! A la Chaise, chez Monsieur Fameau, un immense grenier a servi de dortoir et ce n'est certainement pas le seul ! On peut encore y voir les pointes enfoncées dans la charpente sur lesquelles ils accrochaient leurs effets personnels mais surtout on y trouve des graffitis gravés ou écrits sur la pierre tendre des entourages de fenêtres. En voici quelques exemples.
La vie des habitants de tous ces villages s'est trouvée perturbée par cet apport de population, ce trafic de véhicules et de chevaux, les constructions de ces camps.
St-Georges n'eut à s'occuper que de loger des militaires.
Partout on installe des petits bistrots ; les boulangers s'activent.
Au Port, le boulanger avait cloué sur son mur une planche en bois avec « BAKER » écrit dessus pour signaler sa petite boutique. Cette planche y était encore il y a un an !
Malgré ces perturbations, ces Américains ont, semble-t-il, été

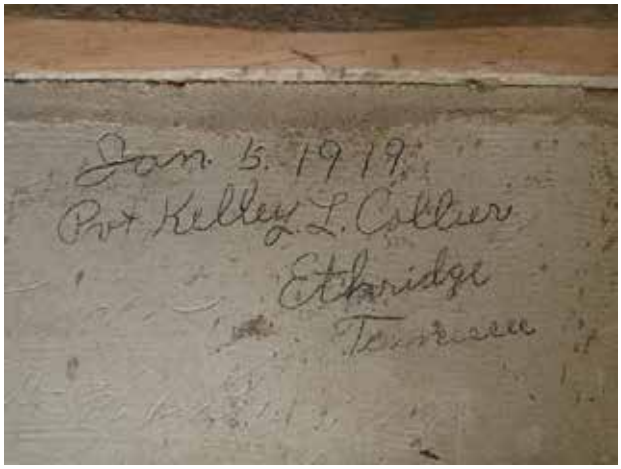

> 5 jan.1919 - Pvt (soldat) Kelly L. Collier - Ethridge - Tennessee

bien accueillis. Les photos qui ont été prises avec les familles françaises en témoignent et des années après, certains très émus sont revenus voir leur logeur.
Dans les registres d'état civil de la vallée, on trouve des mariages de jeunes filles françaises avec des soldats américains et des naissances. Certains descendants sont allés aux U.S.A à la recherche de leurs origines.
Quelques objets leur appartenant ont été trouvés sur la commune

> JULY . 18. 1918 (18 juillet 1918) AMÉRICA
YMCA (young men christian association)
THE WAR IS HELL BOYS (la guerre c'est l'enfer les gars)
BUT WE ARE BOND TO MARCH (mais nous sommes obligés de marcher)

> Soldats américains avec des habitants de St-Georges

Arrivés au printemps 1918, les troupes américaines sont reparties petit à petit plusieurs mois après l'Armistice et jusqu'en juin 1919.
Un document des archives américaines indique que plus de 1600 soldats ont séjourné à tour de rôle dans notre village. Des indemnités ont été versées aux habitants qui avaient dû les accueillir.

Après leur départ, le pays éprouvé gravement par ces années de guerre se remit peu à peu et leur participation fut petit à petit oubliée. Le centenaire de l'Armistice permet de rappeler combien notre région fut concernée par cette histoire.

Simone Archambault

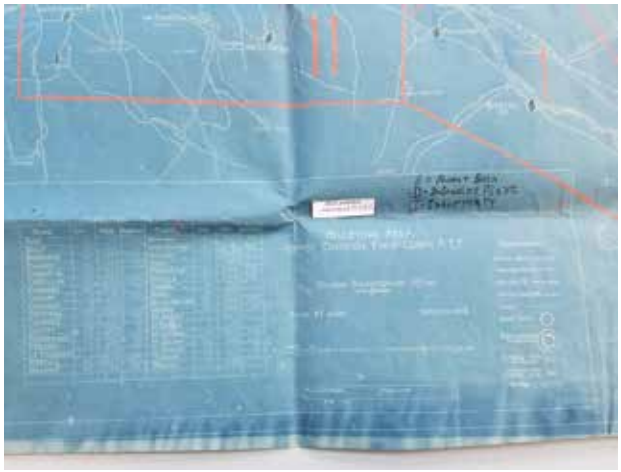

> Une trousse de barbier et son manuel d'utilisation.

> Une pelle et un couteau marqués U.S.

Bibliothèque

Non, l'Armistice, ce n'était pas la paix !

Lorsqu'à 11 heures le matin du 11 novembre 1918, les cloches sonnèrent à la volée du sommet de toutes les églises et cathédrales de France, les gens ressentirent un immense soulagement, accompagné d'une grande crainte quant à l'avenir des blessés, des gazés, des infirmes. Avec une seule question à l'esprit : quand donc les soldats allaient-ils rentrer à la maison ?

Au prétexte qu'il fallait attendre la signature du traité de paix (qui n'interviendra qu'en juillet 1919), les soldats durent rester sous les drapeaux, pour le cas où l'Allemagne ne respecterait pas les clauses de l'Armistice.… Et il fallait occuper les territoires rhénans et l'Alsace-Lorraine. L'armée consentit cependant à libérer les engagés volontaires et les plus âgés, les plus de 35 ans, mais seulement à partir du printemps 1919. Les autres durent attendre, certains jusqu'au printemps de 1920.

L'Armistice n'était donc que l'arrêt des combats les plus meurtriers sur le front ouest. L'autre front, celui d'orient, dont on ne parlait que très peu, et qu'on a de nos jours pratiquement oublié n'était pas concerné. Ce front s'était ouvert en 1915, sur une idée de Churchill, alors jeune Ministre de la Marine. Le front Ouest étant bloqué dans les tranchées, l'idée était intelligente sur le papier : combattre l'Empire Austro-Hongrois sur ses frontières de l'est, de façon à alléger le fardeau à l'ouest.

Les marines anglaise et française, avec plusieurs milliers de soldats à bord, partirent donc vers l'Est, dans le but de couper l'Autriche de son allié, l'Empire ottoman. Les Autrichiens et les Allemands qui avaient richement pourvu ce dernier en armes modernes, et surtout qui avaient complètement réorganisé l'armée ottomane, leurs conseillers doublant les officiers, avec un général allemand qui assurait le commandement.

Sous le feu roulant des troupes ottomanes, plusieurs navires coulèrent, il fallut évacuer le détroit des Dardanelles en catastrophe, et se réfugier sur les plages de Salonique, réussissant tout de même à faire la jonction avec l'armée serbe elle même en déroute. Bilan 46 000 morts et 86 000 blessés français. La

situation dans les Balkans redevenant compliquée, à cause des Grecs plutôt germanophiles, il fallut attendre deux ans, et l'abdication du roi de Grèce, pour que l'offensive puisse reprendre sur le front d'orient, le 3 juillet 1917. La situation des soldats était devenue critique : la malnutrition, la malaria, la vie sous les tentes, faisaient des ravages. Et pourtant, ils tinrent bon. Ce fut alors qu'une guerre atroce recommença : les divisions serbes, appuyées par les unités grecques et françaises, progressèrent à une vitesse remarquable, et parvinrent à briser le front bulgare. Un épisode héroïque accompli par les Chasseurs d'Afrique, fut de traverser 70 kilomètres de montagnes à plus de 2000 mètres d'altitude, sans routes, sans cartes, et pas de fantassins, juste avec quelques batteries de 75 pour les appuyer. Ce fut la dernière charge de l'histoire de la cavalerie française.

Les Bulgares vaincus, un premier armistice est signé. Le Général Franchet d'Esperey poursuit sa route et le 13 novembre 1918, entre dans Constantinople, qu'il occupe. Mais la guerre n'est pas encore finie !! Les discussions sur les territoires n'en finissent pas, et l'armée française doit servir de gendarme, en Hongrie à nouveau pour écraser des révoltes, en Bessarabie, et sur le Danube plus au sud, pour contenir les incursions bolcheviques… Le gouvernement français voulait mener une offensive sur Sébastopol et Odessa… mais des mutineries, et le refus quasi général des troupes de servir de supplétifs aux « armées blanches » de Russie en tirant sur les Bolcheviques… va faire que Clémenceau ordonnera l'évacuation.

Le traité de Trianon sera signé en 1920, le traité de Lausanne en juillet 1923, la guerre sera enfin terminée. Après avoir contribué à la totale réorganisation de l'Europe, celle que l'on connaît actuellement, les soldats de l'Armée d'orient vont pouvoir enfin rentrer chez eux, presque complètement oubliés par l'Histoire.

Horaires d'ouverture :
Lundi et Mercredi : de 15 heures à 17 heures
Samedi : de 10 heures à 12 heures.

Associations de Saint-Georges-sur-Cher

NOM	PERSONNE A CONTACTER	TÉLÉPHONE	MAIL OU ADRESSE
LES DRAGONS DE ST GEORGES – handball	Mme Eva MELLOT	06-73-88-32-98	eva.mellot@outlook.fr
LA PLUME TOURANGELLE - badminton	Mr Mickael ASCOET	06-10-08-58-42	ascoet7@gmail.com
CLUB DE TENNIS DE TABLE	Mr Jean-Michel JANSSENS	02-54-32-66-27	mjmjanssens@orange.fr
USSG-FOOTBALL	Mr GAREL Maxime	06-26-75-07-66	garel.maxime@hotmail.fr
JUDO CLUB	Mr Laurent COCHELIN	02-54-32-81-04	laurentetmelinda.cochelin@neuf.fr
L'ALERTE	Mr Alain RICHÉ	06-80-21-75-97	salledegym0431@orange.fr
TENNIS CLUB	Mr Alain BORIE	02-54-32-95-54	TCSG41@live.fr
CLUB DE TIR	Mr Fabien BATAILLE	06-29-07-70-82	fabienbataille@yahoo.fr
CLUB DE CHASSE	Mr Eric LELIEVRE	02-54-32-50-14	
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	Mr Bernard GIRARD	06-77-23-57-52	b.girard908@laposte.net
AGE D'OR	Mr Christian MALTEAU	06-83-40-71-65	christian.malteau@wanadoo.fr cortier.gerard@orange.fr
COMITÉ D'ANIMATION	Mr Gérard CORTIER	06-27-91-24-68	cortier.gerard@orange.fr
LE SOUFFLEUR ENDORMI – Théâtre	Mme Martine GABELOTAUD	02-54-32-01-88	martinegabelotaud@orange.fr
LES TI'MOUN (assistantes maternelles)	Mme Marie-Caroline CHAINET	06-52-61-37-83	marikabyss@hotmail.com
AMICALE DES PECHEURS	Mr Claude HUET		La Brossette 41400 Faverolles/Cher
AMICALE DES POMPIERS	Mr Anthony TESSIER	06-98-08-60-90	pinpon_41@hotmail.fr
F.N.A.C.A	Mr Jacky BIDAULT	02-54-32-37-40	
U.N.A.C.F.N	Mr Jean DESOUCHE	02-54-32-34-72	
UN P'TIT COUP DE POUCE	Mme JACQUEMIN Monique LABORDERIE	06-34-96-72-58 09-66-87-81-98	jacquemin.monique41@orange.fr lbernard59@sfr.fr
MODELES CLUB ST GEORGES SUR CHER	M. HOPPE PIERRE	02-54-32-48-88	pierrehoppe@hotmail.com
AEROMODELISME		06-84-47-38-27	
ECOLEGRAM	Mme Clarisse VANHOUCKE	06-17-38-41-74	ecolegram@gmail.com
ATELIERS DE MUSIQUE	Mme Sandra ROTINAT-GUIGNARD	07-81-95-56-51	musique41@gmail.com
DOUDOUM'BA (danse et percussions africaines)	Mme PICAULT Stéphanie	06-08-28-69-64	
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS		06-45-81-53-53	
UNION COMMERCANTS ARTISANS SAINT-GEORGES (UCASG)	Mme AUGER Sylvie	02-54-32-40-04	asso.ucasg@gmail.com
GRAND-MERES AUTOMOBILES (r)	Mme et Mr PELLERIN Jean-Marie	02-54-32-31-89 07-88-15-63-75	jeanmariepellerin@orange.fr
LE SOURIRE DES RÉSIDENTS	Mme Martine CHAILLOU	02-47-50-44-90	mjc-chaildel@orange.fr

Comité d'Animation

L'année 2018 a été une année bien remplie et riche en évènements, et nous vous donnons déjà rendez-vous pour cette nouvelle année.
Nous avons participé, malgré notre effectif réduit, activement à la vie de la commune et organisé de nombreuses manifestations tout au long de l'année.
Nous en profitons pour remercier toutes les personnes et tous les bénévoles qui ont participé à ces animations.

Nos différentes randonnées ont été bien suivies tout au long de l'année mais nous avons connu un record tout particulier pour la randonnée d'automne, proposée en septembre. En effet, plus de 250 randonneurs se sont inscrits. Il faut dire que le parcours proposé au milieu des vignes était particulièrement attirant et que le soleil était au rendez-vous.

Randonnée d'automne

Dans le dernier trimestre de l'année, nous avons accompagné la commune pour l'organisation de deux événements importants :

Le 6 octobre, présentation d'un concert exceptionnel de la Musique de l'Air de Paris.

Concert 6 octobre - Musique de l'Air

Une grande réussite avec une salle comble. Nous avons assuré la gestion de la salle et l'intendance du repas de l'orchestre.

Un accueil et un moment de partage particulièrement apprécié par les musiciens et le chef d'orchestre que nous avions déjà eu l'occasion de recevoir avec le concert de l'Ensemble Orchestral du Loir-et-Cher venu en février dernier.

Le 11 novembre, nous avons participé à la commémoration du centenaire de l'Armistice en prenant en charge l'installation du barnum au cimetière ainsi que la gestion du repas des choristes et intervenants extérieurs. Nous sommes très fiers d'avoir pu prendre part à cette journée d'hommage particulier, et partager notre engagement avec tant d'autres bénévoles qui se sont également impliqués, dans cet évènement. Une journée d'hommage que nous n'oublierons pas.

11 novembre

Nous avons terminé l'année avec l'organisation du Marché de Noël le 9 décembre. Toujours de nombreux stands proposant des loisirs créatifs, des idées cadeaux et des produits locaux. Le Père Noël est venu, comme chaque année, distribuer des friandises aux enfants.
Toutes ces manifestations se sont déroulées sous le signe de la convivialité et du dynamisme.
D'ores et déjà, nous vous remercions de noter la date de notre randonnée de la galette qui se déroulera le **6 Janvier 2019**.
Dans le courant de l'année d'autres manifestations, vous seront proposées, n'hésitez pas à consulter le tableau d'affichage de la mairie.
Notre Assemblée Générale aura lieu le **23 Janvier 2019 20h30** à la salle Beslin, pour réélire le bureau. Toute personne intéressée sera la bienvenue à cette réunion.

Le Comité d'Animation a toujours besoin de bénévoles pour faire vivre notre commune. Alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre, nous avons besoin de vous.

Un P'tit Coup De Pouce

Notre association compte à présent plus de 300 adhérents, ce qui représente environ 150 enfants à qui nous fournissons des vêtements qui proviennent de dons.
Nous acceptons les dons de vêtements, uniquement s'ils sont propres et non abîmés.
Le 9 décembre 2018 nous étions présents au marché de Noël.

Comme chaque année, notre Père Noël est passé le mercredi 19 Décembre et a distribué aux enfants jouets et bonbons.

Toute l'équipe se tient à votre disposition tous les mardis de 14H00 à 17H00 ainsi que tous les vendredis de 14H00 à 17H00 et sur rendez-vous en téléphonant au 06.34.96.72.58.

Les Ateliers de Musique

La cinquième rentrée des Ateliers de Musique

C'est la cinquième rentrée pour les Ateliers de Musique, le succès ne se dément pas et les diverses activités que nous proposons cette année sont : éveil musical, guitare classique et électrique, accordéon diatonique et chromatique, piano, percussions (batterie), trompette, trombone, tuba, saxophone, flûte traversière, chorale enfants, chorale adultes, coaching et technique vocale, théâtre.
Des groupes : musique actuelle, musique du monde et bien sûr le Street Band « Les Not'en Bull ». Le Street compte actuellement plus d'une vingtaine de musiciens et anime de nombreuses manifestations : fêtes de villages, marchés de Noël, mariages, soirées privées. Plus de 20 prestations cette année qui ont ravi les spectateurs et une participation exceptionnelle à la commémoration du centenaire de l'Armistice du 11 novembre.

Vous pourrez les retrouver aux vœux de la Municipalité le **18 janvier** prochain. Une équipe dynamique qui vous présentera un programme diversifié issu de la chanson française, du rock, jazz, samba.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, n'hésitez pas, nous serons heureux de vous accueillir à nos répétitions chaque vendredi de 20h30 à 22h30 dans les locaux des Ateliers de Musique.

LES ATELIERS DE MUSIQUE

Les Ateliers vous ont proposé le samedi 13 octobre la deuxième édition de leur « bal trad » avec les groupes « Ciac Boum » et « La Vandale », groupes de renommée internationale dans le monde musical traditionnel, une soirée festive et animée.
Pour cette cinquième année, la musique d'ensemble se développe :
Un groupe de perfectionnement en musique actuelle s'ouvre ainsi qu'un groupe nommé « Séréna Orchestra » qui rassemble autour de l'accordéon diatonique des amateurs de musique du monde et entre-autres : zouk, séga, calypso, biguine. Les répétitions ont lieu le lundi de 20h30 à 21h30.

Les musiciens du Street Band et les professeurs des ateliers sont également disposés à vous proposer diverses formules pour animer vos soirées et fêtes, Ils ont d'ailleurs animé le repas des anciens cette année avec une formation « Orchestre de danse ».
Comme chaque année les ateliers présenteront leurs travaux d'ensemble réalisés par les 150 élèves, le **dimanche 12 mai** à 15h30 à la salle des fêtes de Saint-Georges.

A noter, un autre rendez-vous le **samedi 22 juin,** les Ateliers de Musique vont organiser une grande fête de la musique. Dès 16h, la chorale Monthevoy, les groupes de musique actuelle, l'orchestra Séréna et de multiples ensembles se succéderont sur la place du marché. A 19h un apéritif festif sera animé par le Street Band « les Not'en Bull' » et vous pourrez vous restaurer au son du rock and roll et de la soul !
Contactez-nous pour tous renseignements.

lesateliersdemusique@gmail.com ou au 07 81 95 56 51
Fabrice Guignard : 06 76 78 20 15
170 rue Marcel Bisault - 41400 St-Georges-sur-Cher

SI VOUS AVEZ DES INSTRUMENTS QUI NE VOUS SERVENT PLUS, NOUS SOMMES PRENEURS POUR METTRE EN PLACE NOTRE PARC D'INSTRUMENTS

Amicale des Donneurs de Sang

L'Amicale des Donneurs de Sang vous remercie de nous avoir accompagnés pour nos festivités 2018 et vous souhaite une bonne année 2019.

Après les cyclones de 2017, ce sont les inondations dans le midi de la France qui ont provoqué de nombreuses victimes cette année. Avec le réchauffement de la planète, ces dérèglements climatiques vont être de plus en plus fréquents et de plus en plus violents, avec pour conséquence de nombreux morts et blessés.
Les besoins en sang sont toujours cruciaux, aussi, les donneurs sont-ils donc toujours sollicités, puisqu'ils sont l'unique source de cet élément indispensable à la vie.

Mobilisons-nous ! Donnons notre sang pour aider nos semblables ! Chacun de nous peut un jour devenir une victime.
Lors de l'Assemblée Générale du 23 novembre 2018 le président Nelson Simoes, son épouse Annie, Marinette Brissonnet (trésorière), Marie José Barillet(secrétaire) ont présenté leur démission ainsi que Robert Deligeon, Danielle Pentecoste, Jean Pierre Mattéi, tous pour raisons personnelles.

L'Amicale leur adresse à tous de sincères remerciements pour le temps et l'énergie qu'ils y ont consacré.

Un nouveau bureau a été élu : Président : Bernard Girard, secrétaire et trésorière : Marie France Vidal, secrétaire et trésorier adjoint : Jacques Vidal. Claude et Louisette Boileau sont redevenus membres. Si de nouveaux bénévoles veulent nous rejoindre, ils seront les bienvenus.

Voici les dates des prochains dons du sang en 2019, de 15 h 00 à 19 h 00 à la salle des fêtes :

- Mercredi 16 janvier
- Mercredi 20 mars
- Mercredi 5 juin
- Mercredi 31 juillet
- Mercredi 9 octobre

L'Amicale remercie les personnes présentes au déjeuner dansant du 7 octobre, donneurs ou non, qui ont partagé une agréable journée.

Voici la date de la prochaine manifestation pour 2019 :

- Dimanche 3 février : choucroute

L'Age d'Or

Notre association a proposé, cette année encore, de nombreuses activités diverses et variées : arts créatifs et floral, dessin-peinture, scrabble, belote, informatique, dictée, chorale, randonnées pédestres, yoga, Qi Gong, gymnastique, pétanque.
Nous continuerons à vous accueillir, tous les jeudis à la salle des fêtes de 14H00 à 18H00. Vous pouvez trouver notre programme à la Mairie ou à la salle des fêtes tous les jeudis après-midi.
Marie-France Vidal est la grande gagnante du concours de scrabble.
Le 21 juillet et le 18 août, nous avons organisé des concours de pétanque ouverts à tous. Les enfants du centre aéré sont venus nous rejoindre afin de s'initier à la pétanque et nous avons passé un excellent moment tous ensemble.
Notre équipe féminine a remporté, pour la deuxième année consécutive, le trophée départemental. Le trophée Roger Gras, organisé à Saint-Georges a été gagné par Bernard Laborderie.

Notre chorale, la Cavatine, s'est associée à la chorale Monthevoy et à la chorale des enfants du Gai Savoir pour les commémorations du centenaire de l'Armistice, en interprétant la "Marseillaise" ainsi que "mille colombes".
Elle a également proposé, le 16 décembre, un beau concert à l'église de Saint-Georges et a animé, le 20 décembre, notre goûter habituel du jeudi.

Des cours de yoga sont proposés le mardi matin à 10h00 dans la salle Beslin durant 1h45 pour les adhérents de L'Age d'Or ou non, cours dispensé par Rose Thérèse Martin, professeur diplômée de la Fédération Française de Yoga. (cours payants). tél : 06 21 46 76 58.
Si la solitude vous pèse, venez nous rejoindre - activités sportives ou intellectuelles vous avez le choix.

Renseignements : Christian Malteau - 06 83 40 71 65
Gérard Cortier : 06 27 91 24 68

Ecolegram

Grâce à votre implication et votre participation, Ecolegram a, une nouvelle fois, investi en début d'année scolaire 2018-2019 pour les élèves de l'école du Gai Savoir :

- Chèque de 2000 euros remis à la directrice.
- Don de 600 euros pour offrir un spectacle de Noël aux enfants de l'école.
- Réparation en cours des vélos défectueux du cycle 1, voir rachat.

Nous avons connu un franc succès avec notre dernière bourse aux vêtements, jouets et puériculture. En effet, nous avons dû nous installer dans le hall sportif pour satisfaire un maximum de demandes avec plus de 171 tables installées. Des exposants vraiment ravis et des visiteurs comblés venus chercher jouets et autres merveilles pour les fêtes de fin d'année. Une très belle manifestation !

Nous nous sommes également impliqués dans les commémorations du centenaire de l'Armistice, le 11 novembre dernier, en distribuant un goûter aux enfants, à la fin du spectacle.

Le Marché de Noël, en extérieur, a été une nouveauté tout comme le stand où nous avons proposé : calendriers avec dessins des enfants de l'école, cartes de vœux et caramels au beurre salé faits maison).

Nos prochaines manifestations :

- **2 mars 2019** : 2ème soirée paëlla avec le DJ Rokko
- **27 avril 2019 :** chasse aux énigmes
- **5 mai :** bourse aux vêtements, jouets et puériculture
- **29 juin :** kermesse

Venez nous rencontrer, partager, participer, et nous aider... sans quoi... la réalisation des manifestations ne pourra perdurer.

Secours Populaire

L'équipe du Secours Populaire de St Georges-sur-Cher continue à recevoir ses bénéficiaires tous les mardis après-midi, dans les locaux de l'ancienne école des filles au 39 rue du Général de Gaulle.
Nous avons le plaisir d'accueillir trois nouveaux bénévoles dans nos rangs Christine, Bernard et Michel. Ils sont les bienvenus car nous avions besoin de bras après le départ de certains d'entre nous. Il est vrai qu'il est souvent difficile, surtout psychologiquement d'être confronté à de plus en plus de précarité.
Le nombre des familles ne cesse d'augmenter, et pour leur venir en aide nous avons organisé, le 17 novembre dernier, une braderie (vêtements, meubles, bibelots, vaisselle) dans la salle adjacente à notre local, qui a rencontré un beau succès.
Notre collecte dans les différents magasins se déroulera en février et nous espérons que vous serez généreux.
Si dans votre entourage, vous connaissez des gens en détresse, contactez-nous au : 06 45 81 53 53

Le souffleur endormi

Nous avons présenté notre nouvelle comédie, « QUI N'EN VOEUX », écrite par Anny Daprey les 23, 24 et 25 novembre dernier, trois représentations sous le signe de la bonne humeur.

Nous remercions tous ceux qui se sont déplacés pour encourager et applaudir tous les comédiens amateurs de notre troupe qui ont beaucoup travaillé ces derniers mois.

Nous vous donnons rendez-vous en novembre prochain pour une nouvelle pièce.

Martine Gabelotaud
Présidente de l'Association du Souffleur Endormi

U.S.S.G.

A l'Union Sportive de Saint-Georges : Jeunesse et féminisation !

+ de 190 licenciés
2 équipes Seniors – Vétérans
Des équipes Jeunes U17, U15, U13, U12, U11, U9 et U7
24 dirigeantes et dirigeants
Des éducateurs, 1 arbitre et 1 directeur technique

Le Président de l'USSG ne peut qu'être satisfait de ce début de saison 2018-2019 !

Un effectif en hausse de 10 % globalement, avec une redistribution dans les catégories : quelques vétérans en moins, mais une équipe ***seniors féminine***, une équipe ***U17*** et un effectif ***U7, U9, U11*** en nette progression. L'effectif va prochainement dépasser la barre des 200 licenciés, ce qui fera de l'USSG l'un des premiers clubs sportifs de Saint-Georges.

Trois constats : l'effet Coupe du Monde, la féminisation et le pari gagnant de miser sur les Jeunes.

Si pour la majorité des Français la Coupe du Monde devient un agréable lointain souvenir, les deux étoiles brillent toujours dans les yeux des petits et l'engouement n'est pas retombé.
En témoigne le Forum des Associations où une quarantaine de nouvelles inscriptions ont été faites, notamment des U7, U9 et U11

Pour la plupart des jeunes licenciés, c'est une grande première. Ils n'ont jamais joué en club, mais ont été impressionnés par le jeu d'un Antoine Griezmann ou Kylian Mbappé. Ils ont envie de les imiter !
La victoire des Bleus est une belle aubaine pour l'enseignement du football car elle permet d'adresser un message positif : les Bleus ont gagné grâce à leur esprit d'équipe et de solidarité.

Senior filles

Cet enseignement de jeu collectif, l'USSG le transmet depuis plusieurs années dans son école de Football. Miser sur la formation technique et l'enseignement des règles et du fair-play dès le plus jeune âge est une opération qui s'avère gagnante car nous constatons que les enfants restent fidèles à l'USSG lors de leur progression en catégorie. Pour la première fois depuis plus de 10 ans, l'USSG a engagé une équipe U17 ! L'école de Football prépare les futurs seniors de demain…

U 11 filles

Etre champions du monde a fait battre le cœur des jeunes garçons mais aussi celui des filles ! Elles s'intéressent de plus en plus au ballon rond et s'il y a toujours eu des licenciées à l'USSG, au bureau et en foot d'animation, les filles, peu nombreuses, devaient jouer avec les garçons. Les choses évoluent cette année puisque l'effectif permet de constituer une équipe U11 féminine !
Et autre nouveauté : une équipe seniors féminine a été engagée !
Si les garçons et les hommes jouent avec un esprit de compétition, les filles et les femmes jouent davantage pour le plaisir, elles s'amusent entre copines. Quoique… puisque la Coupe du Monde féminine aura lieu en France en juin prochain.
Merci à Julien qui anime le pôle féminin de l'USSG.

Cet article est tout particulièrement consacré aux effectifs débutants et féminins. Mais les autres catégories ne sont pas en reste. U13, U15, U17 et Seniors sont bien présents et s'activent pour obtenir des résultats honorables.

Bravo à Christophe, notre responsable technique, et à tous les responsables d'équipes, Mathieu, Pascal, Corinne, Sébastien, Maxime, Alexandre, Lénaïc, Olivier, Julien, Mathieu et à tous les encadrants qui les accompagnent.
Et bien sûr merci aux parents et aux bénévoles qui contribuent à la réussite sportive de l'USSG et à entretenir un climat de convivialité au sein de notre club (le Noël des Enfants et la tartiflette de décembre en témoignent).

Si vous souhaitez rejoindre l'USSG, vous pouvez contacter l'un des responsables d'équipe.

U 7

U 9

U 11

Judo Club

Créé en 1991 sous l'impulsion de François Leconte, professeur diplômé d'Etat, ceinture noire 4ème DAN, le judo club de Saint Georges Val de Cher propose des cours de judo, de jujitsu et de taïso, de l'initiation au perfectionnement.

Le jujitsu, discipline parfois confondue avec le self défense, est un art martial inspiré des techniques de combat à mains nues. Il est aujourd'hui pratiqué en France sous une forme « Loisir », mais reste un sport de défense très efficace.

Le judo est une émanation du jujitsu : il fut créé en 1882 par le Maître JIGORO KANO (1860-1938) qui trouvait que le Jujitsu devenait trop violent. Il supprima les techniques les plus dangereuses et re-codifia les techniques restantes.

Le Taïso est un sport complet de remise en forme (entretien et renforcement du système cardio-respiratoire, des muscles et de l'équilibre, assouplissement et relaxation) qui peut se pratiquer sans lien avec les arts martiaux. Complément d'exercice pour la pratique du judo et du jujitsu à l'origine, il est aujourd'hui pratiqué par le grand public, sans condition d'âge.

Technique self-défense

Nous offrons 2 séances-découverte de judo/jujitsu/taïso : n'hésitez pas à nous contacter ou à venir au dojo pour observer le déroulement des cours et ce, à n'importe quel moment de l'année !

De plus, depuis octobre 2018, tous les deuxièmes mardis de chaque mois, nous avons mis en place des séances de self-défense ouvertes à tout public à partir de 12 ans (licencié du club ou non). L'objectif est de désamorcer d'éventuelles agressions par une attitude et une gestuelle adaptées, d'y faire face de manière simple et efficace, dans le strict respect de la loi (10 euros la séance de 2 heures).

Informations horaires et tarifs sur notre site : http://www.judoclub-stgeorgesvaldecher.fr/documents.php

Toute l'actualité sur notre page facebook : https://www.facebook.com/JudoClubSaintGeorgesValdeCher/

Club de tir

L'association de Saint-Georges-sur-Cher et son club de tir représentent, en ce début d'année, presque 200 membres et ne cesse d'augmenter ses licenciés, nouveaux venus, ou membres d'autres clubs, qui constatent que nous disposons d'un grand nombre de prestations, parfois limitées dans leurs premiers clubs, et qui choisissent de nous accompagner.

Nos partenariats respectifs ont tous été renouvelés, convention-cadre entre la Fédération Française de Tir et la Gendarmerie Nationale, où nos installations servent, depuis le mois de janvier, à l'entraînement au tir pour les Brigades de Bléré, Amboise ainsi que pour le PSIG Sabre (Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie Nationale d'Amboise). Ainsi que pour la Brigade de Gendarmerie de l'Air de la base aérienne de Romorantin, et avec les armuriers locaux dont un est membre à part entière de notre association.

Au sein des compétitions de la Fédération Française de Tir, il est important de préciser que notre association s'est vue représentée par cinq de nos membres sur le championnat de France à l'arme réglementaire, et un de nos membres sur celui du championnat de France de Bench Rest .

Au vu de ces prestations encourageantes, nous précisons que notre école de tir ouvre ses portes à tous les jeunes,

dès l'âge de huit ans, encadrés par un initiateur diplômé de la Fédération Française de Tir, afin d'encourager notre jeune génération à satisfaire à la promotion de notre sport qui apprend à chacun la discipline d'une manière générale, et le respect d'une manière particulière.

Toutes les informations sont disponibles sur le blog de notre association : clubstgeorges.blog4ever.com

Contact Fabien Bataille - ger.asso.tir@orange.fr

La Plume Tourangelle

Notre association qui fêtera en janvier 2019 ses 20 ans d'existence, a pour objet de contribuer au développement de notre sport favori, qui ne cesse d'engranger de nouveaux adeptes : Le badminton.
Grâce à notre localisation, aux installations mises à notre disposition et aux entraînements pour tous ceux qui souhaitent apprendre et progresser, nous sommes en mesure de maintenir depuis plusieurs années un niveau d'adhésion particulièrement satisfaisant.
Pour la saison 2017/2018, ce ne sont pas moins de 94 membres dont 44 jeunes qui ont régulièrement « mouillé leur maillot » quel que soit leur niveau : débutant, loisir, compétition individuelle ou en équipe.
Les résultats sportifs de nos jeunes pour la saison 2017/2018 sont très positifs : 22 enfants se sont inscrits aux différents tournois de jeunes de la région (8 filles et 14 garçons) avec deux à la troisième place au niveau départemental pour Lucas Guillard (catégorie minime) et Sébastian Regnault (catégorie cadet). Une mention spéciale pour saluer les performances, cette saison de Charles Guion, régulièrement vainqueur, finaliste ou demi-finaliste de tournois régionaux jeunes (TRJ), super séries jeunes (SSJ) ou tournois de la Ligue.
Chez les adultes, notre équipe mixte s'est maintenue en division 2 du championnat départemental interclubs du Loir-et-Cher (5ème place sur 8). Malheureusement, en raison d'un grand nombre de défections chez les compétitrices, nous n'avons pas été en mesure de maintenir une équipe mixte cette année. Ce seront donc les hommes qui défendront les couleurs du club. Nous comptons évidemment réinscrire une équipe mixte dès la saison prochaine.
L'Assemblée Générale du 29 juin 2018 a acté l'élection d'un nouveau bureau dont l'objectif n'est autre que de poursuivre la dynamique de notre club avec la volonté de renforcer la communication et la participation à la vie du club.
Pour cette nouvelle saison 2018/2019, les cours sont dispensés de façon bimensuelle pour l'ensemble des membres par un moniteur titulaire du brevet d'état du premier degré (Valérian Mandelbli), et toutes les semaines pour les enfants et adolescents par un animateur bénévole Jeunes niveau 2, membre de notre club (Tristan Boisse), épaulé en particulier par Alexis Brisson.
Côté pratique, en raison des travaux de réfection du gymnase de St-Georges-sur-Cher, tous les cours et entraînements se déroulent dans le nouveau gymnase intercommunal à Montrichard.
Parmi les événements sportifs qui ponctueront cette nouvelle saison, citons l'accueil d'un tournoi de jeunes (TDJ) le 31 mars 2019 et l'organisation, après plusieurs années de « silence », du tournoi du club les 25 et 26 mai 2019, que nous savons attendu par de nombreux joueurs de la région. Beau challenge pour tous les organisateurs nouvellement formés et bénévoles indispensables au succès d'un tel événement.
En dehors de ces événements officiels, nous nous retrouvons, selon l'occasion, autour d'un repas, d'un pot de fin d'entraînement ou de rencontre, sans oublier notre traditionnel tournoi déguisé à l'approche de la fin de l'année et un incontournable barbecue de fin de saison…
Pour toute question ou en savoir plus sur les conditions tarifaires, créneaux horaires, calendrier des entraînements et autres événements, vous pouvez nous contacter et vous informer via :

Notre adresse email : laplumetourangelle.sg@gmail.com

Les Dragons - Hand Ball

La saison des Dragons est bien partie, nous comptons une équipe Loisir mixte où la bonne humeur est le mot d'ordre, la compétition sportive est également au rendez-vous dans le cadre du championnat loisir. Les entraînements se font le mardi de 19h45 à 21h30.

Nous comptons également une équipe de -10/-8 mixte encadrée par un jeune coach professionnel. Les enfants sont heureux de s'entraîner le jeudi soir de 17h45 à 19h00. Dans les deux cas si la pratique du hand vous tente ou tente vos enfants, poussez la porte du gymnase communautaire de Montrichard pour faire un essai.

Comme tous les ans et devant son succès, nous vous proposons notre traditionnelle « TARTIFLETTE », soirée exceptionnelle, d'ores et déjà retenez la date du **19 janvier 2019.** Pensez à réserver vos places, on vous attend nombreux !!!

Renseignements et contact :
06 73 88 32 98
et dragons-hb41@laposte.net

Tennis CLub

La nouvelle saison a repris mi-septembre, avec cette année, quelques difficultés concernant la disponibilité du gymnase. En effet, la salle va faire peau neuve avec les travaux de rénovation prévus début 2019 et cela va bouleverser les cours du samedi matin mais va nous permettre par la suite d'accueillir nos licenciés dans un très bel équipement.
Notre soirée dansante, qui s'est déroulée fin septembre, a accueilli encore plus de monde avec un très bon menu concocté par notre boucher local Pascal et toute son équipe. Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré à l'organisation de celle-ci.
Les résultats ont très bien commencé par la 1ère place de nos deux équipes en vétérans (+35 ans) et nous avons décidé de procéder à l'engagement cet hiver d'une 3ème équipe.
Nos tournois internes (doubles et simples) se dérouleront sur février (les 2 et 3) et mars (les 02/03 et les 09/10) à la salle communautaire de Pontlevoy.
Nous reconduirons l'initiation tennis à l'école du Gai Savoir de St-Georges-sur-Cher, car c'est toujours un très grand succès auprès des grandes sections.
Nous remercions tous ceux qui, bénévolement ou financièrement, participent au bon fonctionnement de la vie du club et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux licenciés.
Nous avons une pensée, en écrivant cet article, pour nos amis Bernard et Roberte Bedu, qui nous ont quitté en 2018.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour partager des moments conviviaux et sportifs.

Contacts :
Alain Borie (Président) :
02.54.32.95.54 - 06.73.75.63.88

Antoine Piron (Vice-Président) :
02.54.32.74.45 - 06.28.51.99.82

Ping-Pong

La 1ère phase de la saison 2018/2019 a débuté fin Septembre avec trois équipes engagées, deux dans le championnat départemental et une dans le championnat régional. L'objectif restera le maintien pour chacune d'entre elles, notamment pour l'équipe n°1 qui évolue pour la première fois en Régionale 2. Les premiers matchs ont montré que le niveau y était très relevé.

Côté entraînement, les horaires ont été modifiés (suite aux travaux qui devaient débuter avant le début de saison). Afin d'anticiper ces futurs travaux et l'indisponibilité de la salle prévue pour quelques mois, nous avons préféré ne pas assurer les entraînements pour les jeunes. Ils peuvent toutefois venir aux mêmes horaires que les adultes tant que les travaux n'ont pas débuté.

Les compétitions ont pour l'heure lieu dans le hall sportif le samedi soir pour les 2 équipes qui jouent en départemental et le dimanche matin pour l'équipe jouant en régional 2.

Entraînements: les mardis et vendredis de 19h00 à 22h30

Contacts :
Jean-Michel Janssens :
Tél 02 54 32 66 27 - Port. 06 71 10 01 71

Gilles Pellé :
Tél. 02 54 32 02 85 - Port. 06 41 92 06 94

Des jeunes St-Georgiens à l'honneur.

Une St Georgienne à Glasgow

Claire Pontlevoy a commencé sa carrière de gymnaste au club de l'Alerte dès l'âge de trois ans ou elle a appris ses premières acrobaties et la rigueur de la gym. Ayant quelques facilités et une grande détermination, elle décide de rejoindre un club plus important et elle choisira Joué-lès-Tours. C'est le début de l'éloignement familial pour assouvir sa passion.

Après avoir validé cette étape, Claire en veut plus. Elle est enrôlée par un des plus grands clubs de France de Gymnastique artistique féminine, Avoine Beaumont Gymnastique. Une année d'adaptation difficile tant sur les plans physique et technique que mental, ou il faut digérer le nouveau rythme de 30 heures d'entraînement, du dimanche après-midi au vendredi soir, continuer à suivre une scolarité normale et briller en compétition le weekend. Il y a parfois des moments difficiles à passer, des blessures à soigner mais sa progression est fulgurante.

En trois ans, elle s'est fait une place parmi les meilleures gymnastes de France, signant même une belle médaille de bronze aux championnats de France élite senior en finale des barres asymétriques alors qu'elle n'est que junior. Elle est titulaire du groupe de l'équipe de France junior et gagne sa place pour les championnats d'Europe de cet été à Glasgow ou elle obtient des résultats plus qu'encourageants. En effet, elle termine 5ème par équipe avec l'équipe de France, 13ème au concours général, 9ème aux barres asymétriques, 10ème au saut de cheval et finaliste au sol où il lui a manqué un quart de tour sur une triple vrille pour qu'elle ne ramène plus que de l'expérience de sa participation à un grand championnat international.

Un championnat qui lui permet un peu plus de se rapprocher de son rêve de participer de aux jeux olympiques de Tokyo en 2020…

Palmarès national

- Vice-championne de France TOP12 GAF avec son club d'Avoine Beaumont gymnastique
- 3ème de la finale des barres des championnats de France élite GAF

Palmarès international

- 3ème du trophée international GAF de la ville de Jesolo (Italie) avec l'équipe de France junior
- Finaliste aux barres du trophée international GAF de la ville de Jesolo (Italie)
- 2ème du tournoi international U15 GAF de la ville de Pive Di Soligo (Italie) avec l'équipe de France junior
- 5ème par équipe aux championnats d'Europe junior à Glasgow avec l'équipe de France junior
- 13ème du concours général aux championnats d'Europe junior à Glasgow
- Finaliste au sol aux championnats d'Europe junior à Glasgow (8ème).

Championnat de France de Horseball Lamotte Beuvron 19-20 et 21 mai 2018

Trois jeunes filles de Saint-Georges-sur-Cher sont revenues médaillées du Championnat de France de Horseball dans trois catégories

Anais BIZIOU – Médaille d'argent
Catégorie Cadet 2

Solène NIVET – Médaille d'argent
Catégorie Junior Elite

Inès BOUCHEKIOUA – Médaille d'or
Catégorie Minime 2

Infos Diverses

Infos paroissiales

Pour connaître les horaires des prochaines messes à Saint-Georges, consultez le site :
www.lavieenabondance.net

Pharmacie de garde / Resogarde

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche :
appelez le 3237 (24h/24)

Liste des manifestations 2019

06 Janvier
Randonnée de la galette
Comité d'Animation
12 Janvier
« Le retour de Noël »
Gala de danse
l'Alerte
16 Janvier
Don du sang
18 Janvier
Vœux du Maire
19 Janvier
Tartiflette
Handball
25 Janvier
Galette FNACA
26 Janvier
Bal Folk organisé par l'USEP
petite restauration
03 Février
Choucroute
Donneurs de Sang
09 et 10 Février
Stage de Danse et
Percussions Africaines
02 mars
Soirée Paëlla
Ecolegram
08 mars
Concert de l'Ensemble
Orchestral 41: Thème
Printemps Russe
09 mars
Loto
Amicale des Pompiers
20 mars
Don du sang
23 mars
Repas dansant
Judo Club
06 avril
Repas dansant
Foot USSG
07 avril
Concert 4 Mains pour un
piano à l'église à 16h00
13 avril
Week-end Africain (Stage
danse, percussions et
repas)
27 avril
Chasse aux énigmes
Ecolegram
27 et 28 avril
Fête du printemps
Organisée par l'UCASG
05 mai
Bourse aux vêtements
Ecolegram
08 mai
Cérémonie du 8 Mai
12 mai
Fête des Ateliers de
Musique à 15h30
05 juin
Don du sang
15 juin
Spectacle fin d'année
Doudoum'ba
22 juin
Fête de la Musique
22 juin
Opéra rock Gala de danse
l'Alerte
29 juin
Spectacle et kermesse de
l'école
13 juillet
Fête Nationale
Comité d'animation
20 juillet
4ème édition du Jour de Cher
27 juillet
Concours de pétanque
l'Age d'Or
31 juillet
Don du sang
24 août
Concours de pétanque
l'Age d'Or
07 septembre
Forum des Associations
06 octobre
Repas dansant
Donneurs de Sang
09 octobre
Don du sang
12 octobre
Bal Trad
Ateliers de Musique
19 octobre
Repas des Anciens
26 octobre
Repas dansant
Le Sourire d'Alexis
03 novembre
Bourse aux vêtements
Ecolegram
09 et 10 octobre
Stage de Danse et
Percussions Africaines
11 novembre
Cérémonie du 11 Novembre
22, 23 et 24 novembre
Théâtre
le Souffleur Endormi
30 novembre
Repas dansant
Judo Club
1er décembre
Marché de Noël
07 décembre
Tartiflette
Foot USSG
21 décembre
En attendant Noël
Gala de danse
l'Alerte

Pour suivre l'actualité de votre commune, connectez vous sur le site
www.saintgeorgessurcher.net

N'oubliez pas de vous inscrire à la newsletter.

Rappel aux associations et acteurs de la vie communale

Le prochain Écho paraîtra début juin 2019. Si vous souhaitez proposer une information concernant vos activités, merci de nous communiquer votre texte (1/3 de page maximum) sous format Word avec une photo maximum (résolution supérieure à 1 mo), ***avant le 15 mars 2019*** à l'adresse : ***mairie.st.georges41@wanadoo.fr***